# la gazette du Var

#42

de la porte des maures à la méditerranée

novembre - décembre 2017

# La nouvelle vie
## de Jean-Pierre Savelli

**Les premiers migrants** arrivent à La Londe...

page 30

**Merveilleuse magie** de Noël !

page 12

**Supplément COORDINATION RURALE -** page 15 à 20

# Édito

## Coups durs pour l'économie du Var !

Laurent Falaize l'assure : «*Tous les professionnels unis pour défendre le yachting*». Face aux décisions du Gouvernement, l'économie du yachting professionnel est en danger. Alors qu'elle génère richesse et emplois en France comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, puisque les yachts y naviguent, y font escale, et s'y font aussi réparer et entretenir.

Autre mauvais coup : La fermeture des aéroports de La Môle et du Castellet. Pour Françoise Dumont : «*Un coup dur à l'économie touristique du Var*» ! Elle se battra avec énergie pour faire revenir le Gouvernement sur cette décision injuste et à l'inverse du bon sens. Et, Marc Giraud, président du Conseil Départemental du Var, ajoute : «*Le gouvernement devra assumer les conséquences de cette décision*».

Sur un plan plus local, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat défend un concept de proximité : «*Consommez local, consommez artisanal* ». Pour Jean-Pierre Giran, «*Hyères n'a pas vocation à être un Grand Var 2* ». Lors de la signature de la Charte de soutien à l'économie de proximité entre la Délégation du Var de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA et la ville d'Hyères, Jean-Pierre Giran a rappelé l'importance du commerce et de l'artisanat local.

Lors des Assises départementales de l'accessibilité, François de Canson, maire de La Londe-les-Maures a rappelé que «*l'accessibilité est l'affaire de tous*». Rendre une ville vivable par tous, et c'était là le premier de ses objectifs, en prenant en compte toutes les formes de handicap, et en touchant à tous les domaines de l'action municipale.

Delta Revie 83 fête ses 40 ans ! Association créée par plusieurs acteurs du département, le Conseil général, la ville de Toulon et de nombreuses autres communes, Delta Revie 83 célèbre son quarantième anniversaire le 30 novembre à Toulon.

Enfin, loin de Paris, Jean-Pierre Savelli a retrouvé le Var avec une grande joie. Il avoue son bonheur : «*Je suis très heureux de vivre ici* ». Dans le Var, on connaît tous le chanteur, incontournable dans toutes les émissions de télévision qui célèbre la nostalgie des années 70 et 80. Ceux qui le connaissent savent même que c'est aussi un homme au grand cœur. Et, c'est sans hésiter qu'il a accepté de monter sur scène, à l'invitation d'Alain Fontaine, le président du Comité des Fêtes de La Garde, pour chanter et danser pour les enfants malades des hôpitaux de la région.•

*Gilles CARVOYEUR*


**la gazette du Var**

de la porte des maures à la méditerranée

**Directeur de la publication**
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

**Secrétaire de rédaction**
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

**Chef de studio**
Laurent Monition
studio@presseagence.fr

**Bureau de Toulon**
Thierry Cari
André Goffin
Patrick Michel Louvois
Bernard Mauroy

**Bureau de La Londe**
Francine Marie
Bernard Bertucco Van Damme
Pascal Jolliet
Nicolas Tudort

**Bureau de Sainte-Maxime**
3 boulevard Frédéric Mistral
83 120 - Sainte-Maxime
04 83 12 72 46
Gabrielle Prompt

**Photographes**
Jean Michel Elophe,
Thomas Fenêtre,
Elvis Lacaze, Olivier Lalanne
Philippe Olivier

**Prix au numéro :** 1€

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

## Conte musical pour enfants

# Jean-Pierre Savelli : «Le chevalier Cristal, c'est un peu moi» !

**Le chevalier Cristal, en compagnie de son fidèle ami Jojo le robot, va tout faire pour délivrer la jolie princesse Opaline des mains du grand méchant Stratos-Féroce. Petits hommes verts, oiseau musique et soldats du ciel au programme de ce spectacle musical composé par Jean-Pierre Savelli. Le 20 décembre, à la salle Gérard Philippe de La Garde.**

Loin de Paris, Jean-Pierre Savelli avoue qu'il a retrouvé le Var, où il est né, avec une grande joie. Il avoue son bonheur : «*Je suis très heureux de vivre ici* ».
Dans le Var, on connaît tous le chanteur, incontournable dans toutes les émissions de télévision qui célèbre la nostalgie des années 70 et 80. Ceux qui le connaissent très bien savent même que c'est aussi un homme au grand cœur. Et, c'est donc sans hésiter qu'il a accepté de monter sur scène, à l'invitation d'Alain Fontaine, le président du Comité des Fêtes de La Garde, pour chanter et danser pour les enfants malades des hôpitaux de la région.

### UN CONTE POUR LES ENFANTS MALADES

«*Durant toute ma carrière, depuis le début des années 70, j'ai participé à de nombreux spectacles de ce type, caritatifs ou au profit des enfants. J'ai toujours donné et chanté pour les enfants malades et c'est tout naturellement que je vais présenter le chevalier Cristal, un conte pour enfants. C'est aussi une comédie musicale, écrite avec Rolande Bouhour et qui a été jouée la première fois sur scène en 2004* ».
Mais, son amour pour les enfants est déjà un engagement artistique et altruiste ancien. Car, on sait peut-être moins qu'il était, déjà, le grand chouchou des enfants, au début des année 80, quand il interprétait les génériques de séries animées japonaises comme Goldorak, Albator, X-Or, Il était une fois... l'Espace. Une période où Jean-Pierre Savelli a connu un énorme succès qui se traduit par cinq millions de disques vendus de 1978 à 1981 !
L'artiste ajoute, en évoquant le spectacle qu'il donnera à La Garde : «*Il y aura des varois sur scène* ».

### ECOLE DE DANSE

Début octobre, le chanteur-comédien a ouvert un atelier de danse à La Garde, Toulon et Solliès-Pont avec son épouse. Il compte déjà une centaine d'inscrits. «*J'ai envie de monter le chevalier Cristal avec les membres de notre atelier Comédie Musicale. C'est notre ambition. J'en profite pour remercier Philippe Granarolo, l'adjoint au maire de La Garde, qui nous a beaucoup aidé dans la mise en place de cet atelier de danse* ».
Pour l'instant, la petite troupe travaille très dur, tous les samedis matin, jour de répétition. Les exercices s'enchaînent, sans temps mort, avec dans le viseur une seule ambition : atteindre la perfection. Pour y parvenir Jean-Pierre et Sandry ne sont avares de conseils, et essayent d'inculquer, à force de répétitions et d'un travail acharné, des réflexes professionnels à leurs danseurs et danseuses.

### UN SINGLE, UN CLIP, UN FILM ET UN LIVRE

Quant à l'actualité artistique varoise de Jean-Pierre Savelli, elle est très chargée. L'artiste nous détaille son calendrier, qui, effectivement, est bien rempli jusqu'à la fin de l'année : «*Je viens de finir mon nouveau Single* «L'Hiver en juillet»*, qui sort le 30 novembre et que l'on pourra acheter sur les plates-formes de ventes en ligne comme Amazon, à partir de début décembre. Je l'ai enregistré dans mon studio à Toulon avec mon arrangeur Olivier Berretta. Le clip a été tourné à Ollioules, une ville que j'ai découvert. Je suis tombé sous le charme de son quartier ancien avec ses petites échoppes et ses ruelles. J'ai prévu également de tourner des images à Sienne en Italie. Le clip sortira mi-décembre. Je participe à l'avant-première du film* «STARS 80 la suite»*, à travers la France. Je serai le 2 décembre au stade U Aréna pour un concert STARS 80 et je participe à la sortie du film, le 6 décembre Enfin, je travaille actuellement sur un livre autobiographique, écrit en collaboration avec Évelyne Adam, ancienne animatrice à France Bleu et MFM. Il devrait paraître courant janvier 2018* ». •

*Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR*

### SUCCES INDEMODABLES

Dans sa carrière, 1984 est une date phare avec la création du duo Peter et Sloane. Avec le titre «Besoin de rien, envie de toi», Jean-Pierre Savelli a été le premier leader du Top 50 pendant neuf semaines et dont le disque 45 tours s'est écoulé, à l'époque, à deux millions d'exemplaires ! Un titre devenu culte de nos jours.
Mais dès 1973, il faisait partie de la distribution originale de la comédie musicale La Révolution française, le premier « opéra rock » français de Claude-Michel Schönberg et Raymond Jeannot au Palais des Sports de Paris.
Il était Charles Gauthier aux côtés de Noëlle Cordier, Antoine, Claude-Michel Schönberg, Jean Schultheis, Jean-François Michael, Alain Bashung, Gérard Rinaldi, Les Charlots, Gérard Blanc, Martin Circus.

En 1991, il crée sa maison de production Minuit 10 Productions spécialisée en jingles publicitaires, musiques d'illustrations, génériques télé, chansons pour enfants. Jean-Pierre Savelli écrit également» If You Stop» pour le premier album d'Indra et par la suite «Never let you go» pour le second. Il présente sur scène le spectacle `»MANGA STORY», où il fait l'interprétation de tous les génériques des dessins animés préférés entouré de sa femme SANDRY de deux acrobates habillées en costumes d'Actarus,d'Albator, de X-Or, Il était une fois... l'Espace ou encore de Capitaine Flam et de deux danseuses.
Il participe toujours à ses créations «Le Chevalier Cristal» et «Le Manga Story». Son nouveau spectacle «Les Années 80» l'emmène à interpréter tous ses tubes et il revisite les chansons du film «Stars 80», accompagné par une chanteuse et 4 danseuses. Il chante également les années 40, entouré d'un accordéoniste d'une chanteuse et de deux choristes danseuses.

**LE CHEVALIER CRISTAL, COMMENT RESERVER ?**
**Conte musical pour enfants**
**Le chevalier Cristal**
**Mercredi 20 décembre – 16h**
**Salle Gérard Philipe**
**Avenue Charles Sandro.**

**BILLETERIE**
**15€**
**Billets en vente auprès du Comité des Fêtes (RDC de l'Hôtel de ville) du lundi au vendredi de 9h à 11h30**
**Info : 04 94 08 98 00. Bénéfices reversés au profit du Téléthon.**

# Riviera Yachting NETWORK
# Laurent Falaize :
# «Tous les professionnels unis pour défendre le yachting»

**En 2017, en PACA, le yachting accuse une perte d'activités de plusieurs dizaines de millions d'€.**

C'est pourquoi, les organisations professionnelles du yachting dont Riviera Ports, le Port Vauban à Antibes qui est le plus gros port de méditerranée accueillant des yachts, le PYA, groupement des équipages anglo-saxons qui représente 1 600 capitaines de yachts, Riviera Yachting NETWORK, qui rassemble les chantiers navals de Marseille, La Ciotat, de la rade de Toulon et des Alpes-Maritimes ainsi que les sous-traitants, sont unis pour défendre d'une seule voix le yachting.

Laurent Falaize, président de Riviera Yachting NETWORK, explique la raison de cette colère : «*Les professionnels du yachting demandent une véritable concertation pour interagir avec le gouvernement suite aux mesures mises en place et pour défendre l'activité auprès de l'Europe. Le yachting est vital pour l'économie maritime de la région PACA. L'écoute et la concertation sont donc indispensables*».

### LES PROFESSIONNELS RECLAMENT UNE CONCERTATION

En effet, les organisations de la filière réclament, d'une même voix qu'à l'avenir, la concertation, en amont de modifications, réglementaires, législatives, fiscales ou sociales, impactant leurs activités, soit systématisée.

«*Les expériences collaboratives conduites avec les pouvoirs publics ont toujours été couronnées de succès, et les professionnels aspirent à généraliser ce type de relations qui est le gage de l'émergence de mesures adaptées au marché pour la croissance et l'emploi*», ajoute le président de RYN.

L'économie du yachting professionnel génère richesse et emplois en France comme en Provence Alpes Côte d'Azur, puisque les yachts y naviguent, y font escale, et s'y font aussi réparer et entretenir.

«*Cependant, ces derniers mois les professionnels ont souffert de la manière dont la compétitivité de la filière en PACA et de l'attractivité de notre région, ont pu être sensiblement entamées par des adaptations contractuelles, fiscales ou sociales.*

*Le yachting professionnel recouvre un ensemble d'activités productives qu'il convient de protéger, de défendre au regard des retombées économiques qu'il génère. Ne pas l'appréhender comme une chaîne de valeur est une erreur de perception de ce qu'il recèle vraiment*», précise Laurent Falaize.

### LES YACHTS SONT DES ACTEURS ECONOMIQUES

Il ajoute : «*Les membres de nos organisations souhaitent affirmer que les yachts ne sont pas uniquement le caprice de grandes fortunes qui voudraient naviguer sur de grands bateaux. Il s'agit de véritables hôtels flottants, d'entreprises qui payent leurs salariés et consacrent des budgets importants à leur fonctionnement, à leur entretien. Les yachts sont des acteurs économiques à part entière et c'est pour cela qu'il faut s'appliquer à les capter et à les sédentariser sur le littoral régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui regorge par ailleurs d'atouts singuliers* ».

Ces derniers mois, trop d'éléments sont venus ternir la vitalité de l'industrie du yachting professionnel en France au point que l'exode de yachts vers l'étranger a avoisiné 25% de la flotte qui sillonne habituellement le littoral PACA. Les professionnels ont serré les dents, restant attentifs aux évolutions.

Ainsi, l'exonération de la TVA sur l'activité de charter, comme celle de la TICPE, ont été défendus par la filière. Ainsi encore, avec la validation et l'écoute des services de l'État, un nouveau contrat de croisière permet de bénéficier d'un cadre fiscal adéquat. Mais le manque d'harmonisation au niveau européen incite certains yachts à gagner les littoraux étrangers voisins qui n'appliquent pas les mêmes textes ou interprètent les textes communautaires de façon différente.

### LA COLERE DES PROFESSIONNELS DU YACHTING

D'où le crime d'alarme de la profession qui réclame à défendre et porter au niveau européen ce contrat élaboré en France.

«*Durant l'été, un décret a contraint les marins résidents en France à cotiser à l'ENIM. Cette obligation a été un frein redoutable à leur embauche, et le coût social induit a conduit certains bateaux à partir s'amarrer à l'étranger, voire à prévoir d'effectuer leurs travaux de refit et d'hivernage par des chantiers étrangers plutôt que par des chantiers régionaux. Puis, un amendement est venu rassurer les professionnels en proposant au marin qui présenterait des garanties de protection sociale équivalentes à celles du régime social français, de ne plus être obligé de cotiser à ce dernier*», se félicitent, rassurés, Thierry Voisin, Président d'ECPY, Comité Européen pour le Yachting Professionnel, Jacques Conzalès, Président du GEPY, Groupement des Équipages Professionnels du Yachting, Andrew Schofield, président du PYA Professional, Yachting Association Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur - réseau RIVIERAPORTS. Mais le combat n'est pas terminé pour autant. Loin de là ! «*Il faut continuer à attirer l'attention de nos parlementaires et du gouvernement sur l'intérêt d'une évolution qui aille dans le sens de l'intérêt des marins, mais sans annihiler celui de la filière. C'est en ce sens que nous dénonçons un amendement adopté en commission des finances qui propose un relèvement des droits annuels de francisation et des droits de passeport pour les yachts de plus de 30 mètres. Cette taxe s'élèverait de 30 à 200 000 € en fonction de la longueur des yachts et de leur puissance*», concluent, en colère, les représentants de la filière.•

20 ANS 1997-2017
SANOGIA
Expert en solution Hygiène
Découvrez en exclusivité notre nouveau catalogue
RESTAURATION PROFESSIONNELLE
Demandez-le dès maintenant au :
04 98 00 00 02
ou
contact@sanogia.com
Parc d'activités de Signes, Allée d'Helsinki - BP 50774 - 83030 TOULON cedex
www.sanogia.com
CLUB PME ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LE MÉCÉNAT ENVIRONNEMENTAL
ISO 14001 Certification environnementale
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Le conte musical de Jean-Pierre Savelli
Le Chevalier CRISTAL
Le 20 DÉCEMBRE
à 16 heures
à LA GARDE
Jojo le robot
Cristobal le conteur
Les petits Hommes verts
Stratos Féroce
Les soldats des étoiles
L'oiseau Musique
Serpolet
Avec l'aide du SEL Sèvres Espace Loisirs
Une co-production minuit 10 production et Sylor
Tel. : 01 47 94 12 12 - Fax : 01 47 94 28 88
E-mail : minuit10production@wanadoo.fr - www.minuit10production.com
Beach Club

## Anniversaire

# L'AOMRVT veut passer le cap du centenaire !

**L'association des officiers mariniers en retraite et veuves de Toulon vient de fêter ses 90 ans d'existence, lors d'une cérémonie organisée, fin octobre, à l'IGESA Escale Louvois.**

Directeur du complexe IGESA Escale Louvois - Mirabeau, Patrick Campana était honoré d'accueillir les adhérents de l'association AOMRVT pour célébrer, avec les honneurs, les 90 ans de l'institution toulonnaise. Avec 90 ans au compteur, au service des officiers mariniers en retraite et veuves de Toulon, l'association des officiers mariniers en retraite et veuves de Toulon compte plus de 5 000 adhérents dans le Var et les départements limitrophes et comprend sept sections. Elle prévoit, pour les années à venir, de maintenir le cap et de satisfaire au mieux ses adhérents.

### UNE VIEILLE ET NOBLE DAME TRES ACTIVE

Jean Laborde, président rappelle : «*Notre association a vu le jour le 1er novembre 1927, à l'initiative du maître Augustin Tristani et trois de ses camarades en retraite de la direction du port de Toulon. Sous l'impulsion de ses présidents successifs, cette vieille et noble dame reste toujours aussi active et dynamique, grâce en partie au dévouement de ses bénévoles qui constituent le socle de son organisation*».

La solidarité, entre officiers mariniers d'active, en retraite et les veuves d'officiers mariniers, n'est pas un vain mot. C'est, même, une priorité pour l'association. « *Affiliée à la fédération nationale des officiers mariniers, l'AOMRVT a, dès sa création, axée son action sur la défense des intérêts des officiers mariniers. Les différents chantiers de réflexion et de soutien n'ont pas manqué comme la revalorisation de la condition militaire, l'indemnisation des victimes de l'amiante et des essais nucléaires. Ce dossier a activement été défendu à l'assemblée nationale par Philippe Vitel, ancien député du Var* », rappelle Jean Laborde.

En effet, l'aide au retour à la vie civile pour les officiers mariniers quittant la marine fait partie des objectifs de l'association.

Et, afin d'être au plus près de ses adhérents, l'AOMRVT va moderniser sa communication, et s'adapter au nouveau format de la marine nationale en s'adressant aux jeunes engagés qui sont de potentiels adhérents.

### L'ESCALE LOUVOIS EN TRAVAUX EN 2019

De son côté, Patrick Campana a ajouté : «*Pour nous aussi, votre association compte et c'est toujours un plaisir de vous accueillir dans votre maison*» !

Le directeur ajoutait, en se remémorant une anecdote hautement symbolique à ses yeux : «*C'est le président Forestier qui m'avait fait l'honneur de nous presser d'ouvrir notre établissement, il y a trois ans. L'AOMRVT a donc été la toute première association à nous faire confiance. Et, je l'en remercie car cela nous a porté chance*».

Depuis mars 2014, date de sa réouverture officielle, l'IGESA Escale Louvois poursuit l'exploitation du cercle des officiers mariniers.

A noter que le cercle Louvois, qui est toujours sous convention jusqu'en septembre 2018, va bénéficier d'importants travaux de rénovation, dès 2019, afin d'apporter à cette maison de la modernité. •

*Gilles CARVOYEUR*

## Cuers-Pierrefeu-du-Var

# La piste de l'aérodrome militaire inaugurée

**Début novembre, la piste de l'aérodrome de Cuers-Pierrefeu a été inaugurée en présence du capitaine de vaisseau Frédéric Bordier, commandant de la Base aéronautique navale (BAN) d'Hyères et directeur de l'aérodrome et de l'ingénieur général Michel Rainero, directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la Défense (ESID) de Toulon.**

Cette rénovation de la piste de l'aérodrome militaire représente un investissement important mais capital pour la pérennité de l'activité aérienne du site.

En effet, l'aérodrome accueille, tout au long de l'année, de nombreux aéronefs des différentes armées (*avions type Atlantique 2 et Hawkeye, et hélicoptères : Caïman, etc*). Le Service industriel de l'aéronautique (SIA) du ministère des Armées, dont des ateliers sont installés sur le site de Cuers-Pierrefeu, réalise leurs opérations de maintenance majeure, intégrant les vols techniques de mise au point.

### RENOVATION EN UN TEMPS RECORD

La rénovation de la piste dénommée «11X29» a été menée en un temps record, soit 9 semaines, entre fin août et fin octobre 2017. Cette action a été menée grâce au concourt du 25e régiment du génie de l'air (25e RGA), unité de l'armée de Terre, spécialisée dans le maintien en état des pistes d'aviation militaire. L'ESID de Toulon, maître d'œuvre du chantier, a pu livrer la piste le 27 octobre, permettant aux aéronefs militaires et aux différentes associations d'aéro-clubs civils [1] de reprendre leurs activités dans des conditions de sécurité optimum. les travaux menés ont permis essentiellement d'améliorer la qualité et la résistance de la piste de l'aérodrome.

### 100ème ANNIVERSAIRE EN 2017

Pour mémoire, l'aérodrome a fêté son 100e anniversaire en 2017. Il a été créé en 1917 au profit des premiers dirigeables militaires. Ayant accueilli, au cours de son histoire, diverses unités de l'aéronautique navale, il perpétue sa mission au service de la défense du pays, grâce notamment à l'implantation permanente des ateliers du SIA. A côté de cette activité militaire, il ouvre ses portes à de nombreux aéro-clubs civils. En 2016, l'aérodrome a recensé près de 20 000 mouvements d'aéronefs, essentiellement pour des avions civils légers. •

*1 Activité fédérée par l'Association des usagers de la zone civile de l'Aérodrome de Cuers-Pierrefeu (AZCCP)*

# «Consommez local, consommez artisanal»
# Jean-Pierre Giran : «Hyères n'a pas vocation à être un Grand Var 2»

**Lors de la signature de la Charte de soutien à l'économie de proximité entre la Délégation du Var de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA et la ville d'Hyères, Jean-Pierre Giran a rappelé l'importance du commerce et de l'artisanat local.**

Une attitude qui convient, parfaitement, aux élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat qui ont fait de la proximité un axe majeur de la mandature.
«*Cette convention scelle un engagement mutuel afin d'adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur la commune et de valoriser le «Consommez local, consommez artisanal auprès de ses habitants* », a lancé Jean-Pierre Giran, maire de la ville d'Hyères.

### LUTTER CONTRE L'ANONYMAT DE LA SOCIETE

Pour Jean-Pierre Giran : «*Les emplois de l'artisanat sont des emplois non délocalisables. Les artisans ne cherchent pas à investir dans des paradis fiscaux mais font preuve d'une volonté de cohésion sociale. D'ailleurs quand on entre dans une boutique, on échange sur les produits et sur la vie. Je me souviens quand j'allais chez l'épicier avec ma mère. On parlait de tout et de rien. On faisait du lien social. L'artisan et le commerçant permettent de lutter contre l'anonymat de la société actuelle. Je souhaite que l'on puisse retrouver cette atmosphère humaine et solidaire*».
Le maire de Hyères a détaillé ses actions : «*C'est pour cela que j'ai pris des initiatives en réinstallant, par exemple, des métiers d'art dans la haute ville, une occupation vertueuse des locaux vides. 30 boutiques se sont installées dans la ville haute et j'espère que d'autres s'y installeront encore. Nous avons montré le chemin. Maintenant, que l'exemple soit suivi et qu'il se crée une contagion vertueuse*».

### MOINS DE GRANDES SURFACES

Dans son combat pour la défense du commerce et de l'artisanat, l'ancien député du Var a précisé : «*Malgré la qualité de nos élus, nous avons besoin de l'expertise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, qui nous accompagne dans notre démarche. On a créé un Office du Commerce, en collaboration avec des professionnels parce qu'on avait besoin de leur collaboration*».
Sur un autre plan, Jean-Pierre Giran a rappelé sa philosophie en matière de commerce : «*Il faut favoriser la proximité et dissuader l'éloignement. Dès mon arrivée à la mairie, j'ai coupé court à toutes les implantations de grandes surfaces dans la commune car notre commune est déjà bien équipée en grandes surfaces commerciales. Hyères n'a pas vocation à être un Grand Var 2 ou une Avenue83 N°2*».

### UNE TECHNOPOLE DE LA SANTE SUR LA ZONE DU ROUBAUD

Le maire a dit encore : «*C'est pourquoi, j'ai souhaité créé une concurrence qui puisse être décisive pour l'action de proximité. C'est ce que j'ai décidé pour la zone du Roubaud en convaincant les propriétaires des terrains (Ex propriétaire de Leclerc et Géant Casino) de ne pas ouvrir de nouvelles surfaces commerciales mais plutôt d'y implanter une technopole de la santé, de l'artisanat. Les grandes surfaces l'ont bien compris et elles jouent le jeu*».

Dans le Var, la Chambre a sollicité l'ensemble des maires pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité, en présence des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire. «*La ville d'Hyères a répondu favorablement et s'est engagée à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales*», se félicitait Roland Rolfo, président de la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, quelques minutes avant de parapher le document officiel.
Il ajoutait : «*L'engagement porte sur quatre priorités : faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label. Consommez local, consommez artisanal pour la valorisation des produits locaux ; maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune ; permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise ; soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services qui repose sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité*». •

*Gilles CARVOYEUR*

# Le sport, une priorité pour les Campus

**Depuis plus de 15 ans, l'Union Nationale du Sport dans l'Apprentissage (UNSA) joue un rôle tout à fait déterminant pour le développement du Sport dans l'Apprentissage.**

Grâce à son dynamisme et à son engagement, de nombreux jeunes apprentis ont pu pratiquer une activité sportive et s'approprier les valeurs du sport qui sont si proches des valeurs communes aux entreprises à caractère artisanal. Portée par des valeurs communes autour de l'apprentissage, du sport et des actions citoyennes de prévention, l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA) est très attachée au bien-être de ses apprentis.

### TOURNOI QUALIFICATIF A TOULON

Ainsi, un Tournoi national de foot à 7 des apprentis était organisé par l'Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage (ANDSA) en partenariat avec MAAF Assurances, le CFA Régional-Campus de la Seyne-sur-Mer de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA).

Le tournoi qualificatif pour la région PACA s'est déroulé, à Toulon le 16 novembre dernier, au stade Léo Lagrange. L'annonce des résultats et la remise des récompenses se sont effectuées en présence des nombreux partenaires (Préfecture du Var, Conseil Départemental du Var, Toulon Provence Méditerranée, Fédération des Oeuvres Laïques du Var) et organisateurs de l'événement (MAAF, ANDSA, URMA PACA).

### 13 EQUIPES EN LICE

Aux côtés des Campus de l'URMA PACA, d'autres centres de formation d'apprentis de la région tenteront de se qualifier pour la finale qui se déroulera en 2018. 13 équipes sont en lice : Campus de La Seyne-sur-Mer (URMA PACA), Campus du Beausset (URMA PACA), Campus des Arcs (URMA PACA), Campus de Saint-Maximin (URMA PACA), Campus d'Avignon (URMA PACA), CFA Nice Métropole (06), CFA Nice IFA (06), CFA Antibes BTP (06), CFA Cannes (06), CFA Toulon BTP (83), CFA Marseille BTP (13), CFA Aix BTP (13), CFA Aix Agglo (13).

Parallèlement à la compétition sportive, la Fédération des Oeuvres Laïques du Var (FOL) s'est associée à l'événement en proposant quatre stands : une animation sur la sécurité routière, une exposition sur le racisme, un stand «Ose tes idées» et le Labo des histoires avec Rohan Hossein. •

## Assises départementales de l'accessibilité

# François de Canson : «l'accessibilité est l'affaire de tous »

**Début novembre, les assises départementales de l'accessibilité se sont tenues en préfecture de Toulon.**

Le Var est propice, depuis toujours, à la convalescence et à une douceur de vivre qui attire une population de seniors. Face à ce constat et aux besoins croissants en matière d'accessibilité la CAPEB du Var a lancé le label HANDIBAT en 2011 afin de mettre à disposition des maîtres d'ouvrage publics et privés, un réseau de professionnels du bâtiment compétents et identifiables. Pour sensibiliser les acteurs concernés par le sujet de l'accessibilité, la CAPEB du Var, sous le patronage de Jean-Luc Videlaine, Préfet du Var, organisait, en présence de Brigitte Thorin, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité, les assises départementales de l'accessibilité du Var. Elles avaient pour objectif «*une meilleure prise de conscience de la thématique de l'accessibilité et du vieillissement*». Elles visaient aussi à sensibiliser les acteurs (élus, maîtres d'œuvre, professionnels du bâtiment, du monde médical ou du monde social œuvrant, de près ou de loin, dans le monde de l'accessibilité et du vieillissement) et à promouvoir les entreprises artisanales engagées dans la démarche HANDIBAT®.

En effet, 12 millions de Français seraient concernés. Tout d'abord, les personnes handicapées, mais également les personnes âgées, malades ou accidentées, les femmes en fin de grossesse et même les familles avec des poussettes. Ainsi, la loi du 11 février 2005 a constitué une avancée importante en matière d'accessibilité de tous à tout. L'un des mérites de cette loi est d'avoir enfin défini le handicap, de l'avoir défini dans toutes ses composantes (handicap physique, sensoriel, mental, cognitif, psychique). Mais surtout de l'avoir défini, non pas comme une déficience qui sépare et en quelque sorte qui exclut, mais comme des obstacles rencontrés dans la vie quotidienne et dans la participation à la vie sociale.

### C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Parmi les intervenants, François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et conseiller régional, a longuement témoigné sur les aménagements qu'il a mis en œuvre dans sa commune. Pour l'élu, «*l'accessibilité est l'affaire de tous*».

Selon lui : «*Faire du handicap une réalité pleinement reconnue a fait partie de mes aspirations prioritaires dès le début de mon mandat en 2008. Car rendre une ville vivable par tous, et c'était bien là le premier de mes objectifs, c'est prendre en compte toutes les formes de handicap, et c'est toucher à tous les domaines de l'action municipale*».

### DE NOMBREUSES ACTIONS CONCRETES

Le maire explique son action : «*La première étape a consisté à faire réaliser un diagnostic sur les conditions d'accessibilité des voiries ou espaces publics et des établissements recevant du public : diagnostic à partir duquel nous avons établi un programme pluriannuel de travaux de mise en conformité. Le projet municipal en faveur des personnes handicapées visait à donner à la ville des orientations pratiques, débouchant rapidement sur des initiatives concrètes.*

*Il s'agissait de créer une dynamique pour que toute action menée sur le territoire communal prenne en compte les personnes handicapées et en définissant les actions prioritaires à mettre en œuvre ainsi que les travaux d'aménagement à réaliser dans les années à venir*».

Concrètement, les actions de la municipalité ont porté plus particulièrement sur l'accessibilité dans la ville, notamment en faisant respecter la réglementation en matière d'accessibilité dans les établissements recevant du public, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitation de bâtiments. La ville a également programmé les adaptations nécessaires dans les bâtiments anciens du patrimoine communal. Les élus ont aussi abordé la question des transports et de la mobilité, en développant un parc adapté de places de stationnement.

### FAVORISER L'AIDE A DOMICILE

François de Canson reprend : «*La commune a inscrit, dans le programme pluriannuel de la ville, les aménagements nécessaires à la libre circulation des personnes handicapées, en toute sécurité. Notre action a également visé l'éducation et la formation, en participant à toute action visant à favoriser l'intégration scolaire. Ainsi, au niveau de la culture, des sports et des loisirs, la municipalité a amélioré les conditions d'accueil des lieux publics et facilité la participation des personnes handicapées aux activités de loisirs, à la pratique sportive et culturelle et aux séjours de vacances, en partenariat avec les associations spécialisées*».

L'élu ajoute : «*Enfin, la ville a favorisé le développement de l'aide à domicile et l'accompagnement des personnes handicapées. Concrètement, cela s'est traduit par des aménagements intérieurs et extérieurs dans les locaux municipaux pour une meilleure accessibilité et un meilleur accueil des personnes handicapées : Hôtel de Ville, salle des fêtes, prise en compte et facilitation des déplacements des personnes handicapées dans les nouveaux projets*».

La ville a mis en place de nouveaux services, tels que l'aide à domicile, le portage des repas, un système de télé-alarme. Elle a pris des initiatives en matière de loisirs avec l'accompagnement à la baignade des personnes handicapées et par la réalisation de couloirs d'accès à la mer par des tapis de sol spéciaux.

### EVALUATION DES CONDITIONS D'ACCESSIBILITE

«*Concernant plus spécifiquement les travaux de voirie et espaces publics, la commune a donné au bureau de contrôle APAVE la mission d'évaluer les conditions d'accessibilité aux personnes handicapées des voiries et espaces publics au regard des textes réglementaires qui leur sont applicables. Le coût global des travaux a été évalué à 5 737 895 €. En collaboration avec la commission communale pour l'accessibilité, nous avons décidé que la mise en accessibilité de la voirie et espaces publics se ferait selon un programme de travaux de voirie voté chaque année par la commune. Nos travaux de mise en conformité ont été suspendus en 2014, en raison de frais importants supportés par la commune pour la remise en état des espaces publics suite aux deux inondations de janvier et novembre 2014. Depuis 2009, nous avons investi 670 491€, spécifiquement dédiés aux accès PMR (créations de bateaux, adaptations de largeurs de passage, rampes, reprise de trottoirs, poses de dalles podotactiles, accès aux containers de tri sélectif, création de parkings …)*».

A ce jour, la commune compte 9 bâtiments recevant du public de 3ème et 4ème catégorie, dont le montant des travaux a été chiffré à 762 000 € HT, 18 bâtiments recevant du public de 5ème catégorie, dont le montant des travaux reste à identifier pour la partie de l'établissement à aménager au titre de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, des bâtiments recevant du public qui ont fait l'objet d'une nouvelle construction ont intégré l'ensemble des normes d'accessibilité des personnes handicapées.

### ACCESSIBILITE POUR LES TOURISTES HANDICAPES

François de Canson poursuit : «*J'ai souhaité faire de notre destination touristique une terre d'accueil pour tous. Aujourd'hui, nous disposons de tapis d'accès à la mer, soit un total de près de 400 m de tapis sur nos 3 plages. Sur ces mêmes plages, nous mettons à disposition des 7 fauteuils de mise à l'eau.*

*Les trois plages de La Londe sont labellisées Handiplage depuis 2013. Sur un total de 16 plages labellisées dans le Var, 19 % sont situées à La Londe. Toujours au titre des labellisations, la Marque d'Etat «*Tourisme et handicap*» est très présente sur la commune. Pas moins de 13 structures sont marquées à La Londe. Sur un total de 65 structures marquées dans le Var, 20% sont situées à La Londe. Concernant la qualification, «***Var Accessible***», née en 2012 à l'initiative d'un groupe de travail accessibilité de l'ADT Var Tourisme, la qualification a été reprise en 2017 par le Conseil Départemental du Var. 12 prestataires sont qualifiés à La Londe. Sur un total de 70 prestataires qualifiés dans le Var, 17% sont situés à La Londe.*

*Voilà quelques exemples qui montrent à quel point nous sommes attachés à ces évolutions concrètes, efficaces et durables en matière de prise en compte du handicap. Les progrès ont été très importants en quelques années.*

*Il reste encore tant à faire pour que chaque personne avec un handicap, trouve une solution adaptée pour que tous les aspects de la vie quotidienne soient accessibles à tous. C'est le sens de la grande loi de 2005, voulue et portée par Jacques Chirac. C'est le sens que nous donnons à chaque action menée en ville.*

*C'est le sens de mon engagement en tant que maire. J'encourage chaque élu responsable à s'engager dans ces démarches d'aménagements même si le diagnostic des coûts à venir peut apparaître très élevé, il convient d'établir rapidement des priorités*». •

*Gilles CARVOYEUR – photo Marielle SOLDANI*

# Festivités de Noël
# Jusqu'au 27 décembre, 31ème Foire aux santons

**Les bénévoles de l'association Ollioules d'Abord accueillent le public dans les 3 salles d'exposition jusqu'au 27 décembre, tous les jours de 14h30 à 18h (fermé le 25 décembre).**

C'est en partenariat avec la ville d'Ollioules, que l'association Ollioules d'Abord, présidée par Patrice Daniaud, propose sa 31ème foire aux santons et sa crèche au Vieux Moulin, rue Roger Salengro. Avec la crèche et ses santons animés de Jacques Prouget, santonnier à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), 17 parmi les plus grands santonniers de la région PACA, Carbonnel, Escoffier, Di Landro, Gasquet, les produits du terroir, miel, confitures, nougat...

### LA FORET DES ENFANTS

Du 4 décembre au 6 janvier 2018, sur la place Marius Trotobas, 19ème édition du concours de décoration de la forêt des sapins de noël par les enfants (écoles, crèche multi accueil…).

Lundi 4 et mardi 5 décembre, la décoration des sapins a lieu toute la journée, avec une lecture contes à l'espace Bremond dans un décor enchanteur. Sans oublier la remise d'un sachet de friandises offert par la commune.
Le concours est doté de prix qui seront attribués aux structures afin que tous les enfants en bénéficient. La remise des prix aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 18h, place Jean Jaurès à l'occasion des vœux du maire à la population.

### BOITE AUX LETTRES DU PERE NOEL

La boite aux lettres du Père Noël attend les enfants à l'entrée de l'espace Pierre Puget jusqu'au 18 décembre inclus.
Ne pas oublier de bien indiquer les noms, prénoms et l'adresse postale des enfants au dos de l'enveloppe, afin de recevoir la petite surprise offerte par la ville d'Ollioules.

### NOEL EN TRADITIONS

L'exposition « Noël en Traditions », proposée à l'Espace Brémond du 9 au 22 décembre, par le Comité de Jumelage d'Ollioules, Lou Fougau Prouvençau et la ville fait découvrir ou mieux connaître les coutumes de notre belle Provence mais aussi des villes jumelles d'Ollioules, Alto Reno Terme en Italie et Weiler-Simmerberg-Ellhofen en Allemagne. La richesse et la diversité des traditions qui s'y rattachent témoignent de la place qu'occupent les fêtes de Noël.
C'est dans cet esprit de fête que la ville inaugure l'exposition «Noël en Traditions », le samedi 9 décembre à 10 h, à l'Espace Brémond rue Loutin.
**5ème édition du 9 au 22 décembre**
**Espace Brémond rue Loutin.**

### 1ER CONCOURS DE COURONNES DE NOEL

Le Comité de Jumelage, Lou Fougau Prouvençau et la ville d'Ollioules organisent à l'espace Brémond le premier concours de création de couronnes de Noël avec en lots des bons d'achat.

Ce concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant à Ollioules. Il n'est pas accessible aux professionnels.
Pour participer il faut s'inscrire par courriel à l'adresse suivante : ollioulesmairie@gmail.com, en objet : concours de création de couronnes de Noël.

Les couronnes devront être apportées à l'espace Brémond les 6, 7 et 8 décembre entre 17h et 19h.

Le résultat du concours sera annoncé le samedi 9 décembre à 10h lors de l'inauguration de Noël en Traditions. Les couronnes sont exposées dans le cadre de la 5ème édition « Noël en Traditions » du 9 au 22 décembre. •

# Service à la personne
# Delta Revie 83 fête ses 40 ans !

**Association créée par plusieurs acteurs du département, le Conseil général, la ville de Toulon et de nombreuses autres communes, Delta Revie 83 célèbre son quarantième anniversaire le 30 novembre à Toulon.**

Aujourd'hui, Delta Revie 83 fait partie d'un réseau national d'associations sœurs qui œuvrent dans le domaine de l'accompagnement et de l'assistance. Ses responsables n'ont pas oublié qu'à l'origine, l'association comptait également des structures humanitaires.

Présidée depuis 2002 par Christian Bancelin et

dirigée par Christine Le Bihan, l'association Delta Revie 83 est un acteur majeur du Var, dans le domaine de la téléassistance et de l'accompagnement des personnes âgées et handicapées, en perte d'autonomie.

«*Delta Revie 83 travaille depuis 40 ans à développer les meilleurs services de proximité et à intégrer les nouvelles solutions techniques, et à mettre tout en oeuvre pour que ses abonnés puissent demeurer le plus longtemps possible chez eux, en toute sérénité aussi bien pour eux que pour leurs proches*», indique la directrice de la structure.

## LES METIERS DE DELTA REVIE 83

«*Le cœur de métier de Delta Revie 83 est la téléassistance et l'accompagnement des personnes à domicile.*

*La formule de base comprend un dispositif d'alarme pour le domicile, un service de téléassistance 7J/7 et 24H/24, un service de maintenance 7J/7, et un service lien social. Sans engagement de durée ni frais d'installation*», ajoute-t-elle.

Ainsi, en appuyant sur son déclencheur lors d'un événement (chute, intrusion, malaise), l'abonné entre directement en contact avec l'un des chargés d'écoute de Delta Revie 83. «*Ce dernier écoute, évalue la situation, organise et coordonne l'aide appropriée en fonction des consignes établies sur la fiche de renseignements de l'abonné. Il contacte, également, l'un des intervenants choisis au préalable par l'abonné qui peut être l'entourage proche (famille, voisins, gardien, etc.) ou les services d'urgence, suivant le besoin*», précise Christine Le Bihan.

Par ailleurs, des options peuvent être rajoutées à la formule de base : service d'interventions personnalisées à domicile, solution «*boîte à clés sécurisée*» pour permettre aux prestataires et aux proches d'accéder au logement, et une gamme étendue d'équipements s'adaptant à un handicap ou pour sécuriser un logement.

«*La principale force de Delta Revie 83 est l'accent mis sur la qualité de service* », insiste, pour sa part, Christian Bancelin, le président de Delta Revie 83.

**LES SOLUTIONS DE TELEASSISTANCE**
**Delta Revie 83 propose différentes solutions de téléassistance :**
**La téléassistance classique : «PROTEGEZ VOUS SIMPLEMENT ET EFFICACEMENT»,**
**La téléassistance mobile : «RESTEZ ACTIF EN TOUTE SECURITE»,**
**La téléassistance autonome : «DEMEUREZ ZEN AVEC L'HABITAT CONNECTE»,**

## LE SERVICE MARIUS

M.A.R.I.U.S., qui signifie Mon Assistance Réactive Individualisée Urgence Sociale, est une solution d'accompagnement et d'assistance 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures.

Christian Bancelin détaille le fonctionnement de ce service unique en son genre : «*Par exemple, vous avez besoin de vous faire livrer des médicaments, vous avez besoin d'une aide pour tondre votre jardin, pour laver votre linge ou d'un accompagnement pour vous rendre chez le médecin, il vous suffit d'appeler le numéro dédié et les équipes de l'association s'occupent de tout ! Nous faisons alors appel à des partenaires sélectionnés pour leur rigueur et leur professionnalisme, en qui nous avons toute confiance, et nous assurons un suivi jusqu'à la satisfaction de l'abonné* ».

Actuellement, le déploiement de M.A.R.I.U.S., est en cours sur le département du Var, et Delta Revie 83 vient de signer une convention de partenariat avec la Mutualité Française du département de l'Ain pour les aider à mettre en place la solution M.A.R.I.U.S., dès le début de l'année 2018.

## UTILITE SOCIALE

Le président conclut : «*M.A.R.I.U.S. répond à l'utilité sociale portée par l'association. Par ce service l'objectif de l'association est d'une part de sécuriser le demandeur sur la qualité professionnelle des partenaires qui lui sont présentés et d'autre part de lui assurer que les salariés qui interviendront chez lui sont informés des différentes situations qu'ils pourront rencontrer et sauront s'y adapter dans le respect des droits des personnes* ». •

**DELTA REVIE EN CHIFFRES**
**1977**, date de création de Delta Revie 83.
**20 000**, coups de téléphone passés chaque année aux abonnés.
**7/7**, l'assistance M.A.R.I.U.S est disponible 7 jours sur 7.
**3 014**, nombre d'abonnés.
**11**, nombre de salariés de l'association.

# RENCONTRES MNT et VOUS

# La MNT Var et Corse présente le bilan de ses actions

**La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), première mutuelle dédiée aux agents des services publics locaux, organise les Rencontres MNT&VOUS, partout en France, depuis le 26 septembre et jusqu'au 15 décembre.**

Le 17 novembre, à Carqueiranne, la section MNT Var et Corse tenait sa rencontre annuelle.

«*L'ordre du jour portait essentiellement sur l'actualité de la MNT et les décisions de l'assemblée générale qui s'est tenue à Antibes, les 23 et 24 juin 2017. De plus, ces moments d'échanges ont permis, à chaque section, de présenter le bilan des actions menées sur leur territoire et aux adhérents d'interroger leurs représentants sur les sujets qui les préoccupaient. A cette occasion, ils ont également été sensibilisés à des sujets de santé*», détaille Joëlle Baissat, responsable de secteur Bouches-du-Rhône - Vaucluse - Var - Corse, Délégation du Sud-Est et de la Direction du Réseau et du Développement de la MNT.

## PLUS DE 200 ACTIONS LOCALES

«*Ce sont plus de 200 actions locales qui ont été réalisées dans les collectivités des départements du Var et de la Corse, notamment à la mairie de Toulon, TPM, Fayence, au Centre de Gestion du Var mais aussi à la mairie d'Ajaccio, dans la Collectivité Territoriale de Corse et à la mairie de Porto - Vecchio, Borgo*», précise Bertrand Méoni, président de section. C'est ainsi qu'en 2017, la MNT a participé à des manifestations telles que le colloque Santé, organisé par le Centre de Gestion du Var, les Salons des Maires du Var et de Corse du Sud et aux congrès territoriaux des départements du Var et de la Corse (Congrès AITF, DGS, FO …).

## PROXIMITE AUPRES DES COLLECTIVITES

Joëlle Baissat ajoute : «*Notre proximité auprès des collectivités et des agents s'est également renforcée avec la tenue de 160 permanences d'information aux agents dans des collectivités telles que Toulon, La Garde, Hyères, Draguignan, Six-Fours-les-Plages, le Conseil départemental du Var mais aussi à Ajaccio, Borgo et dans la Collectivité Territoriale de Corse*».

Toute l'équipe d'organisation de la MNT réunie autour de Joël Baissat, responsable de secteur Bouches-du-Rhône - Vaucluse - Var – Corse.

Elle conclut : «*Les Rencontres MNT&VOUS sont un moment important de la vie démocratique et militante de la MNT. Elles favorisent la proximité, le dialogue social et l'échange entre les adhérents. La MNT compte 1 630 agents territoriaux, élus par leurs collègues, pour représenter, bénévolement, leurs intérêts auprès de la mutuelle*». •

MNT
Être utile est un beau métier

Protection sociale de la fonction publique territoriale
**HALTE AUX IDÉES REÇUES**

**Faux !** En cas d'arrêt de travail prolongé, ma collectivité continue de me verser 100 % de mon salaire en permanence.

Chaque année, près de 85 000 fonctionnaires doivent vivre avec 50 % de leur salaire après trois mois d'arrêt de travail, en cas de maladie ou d'accident. En effet, en cas de congés maladie ordinaire(1), votre statut prévoit une diminution de moitié de votre traitement à l'issue du 90e jour.

**Faux !** Trois mois consécutifs ou non, c'est pareil.

Trois mois consécutifs signifient trois mois successifs (exemple : janvier/février/mars). Or, si vous êtes malheureusement dans l'incapacité de travailler plusieurs fois dans l'année et que la totalité de vos congés pour maladie dépasse 90 jours sur les 12 derniers mois, vous perdez 50 % de votre salaire pour les journées d'arrêt au-delà de ce seuil. Attention, ce nombre de jours peut être réduit pour les agents non titulaires.

**Vrai !** Les agents ne sont pas tous logés à la même enseigne.

Quel que soit votre statut (titulaire ou non titulaire), votre protection en cas d'incapacité ou d'invalidité n'est pas optimale : selon la nature du congé et sa durée, vous pouvez perdre 50 % de votre salaire. Cette perte intervient au bout de 90 jours d'arrêt, mais elle peut se déclencher avant pour les agents non titulaires selon leur ancienneté.

**Faux !** En cas d'invalidité, je continue à être couvert sur tout.

Sans solution adaptée, vous perdez une partie de votre salaire et de vos primes. Cette perte dépend de votre ancienneté dans la fonction publique territoriale. Elle est très importante si celle-ci intervient en début de carrière.

(1) Le Congé maladie ordinaire (CMO) est accordé en cas de maladie sans gravité particulière ou accident.

SIMULEZ L'IMPACT D'UN ARRÊT DE TRAVAIL SUR VOS REVENUS SUR
garantiedesalaire.mnt.fr

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE EN PLUS LA MNT AUSSI

Comme plus de 1,1 million de personnes protégées, faites confiance à la mutuelle créée par et pour les territoriaux :

- 1re mutuelle de la fonction publique territoriale
- 0 actionnaire à rémunérer : 100 % des excédents bénéficient aux adhérents
- 94 agences pour être toujours plus proches de vous
- 9000 correspondants collègues territoriaux présents sur votre lieu de travail pour vous conseiller
- 1 630 élus par les adhérents pour les représenter bénévolement au sein de 84 sections locales

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIREN 775 678 584. Octobre 2017 - C 108 - TheLINKS.fr - Crédit photos : Getty Images - Document à caractère publicitaire.

MNT
Être utile est un beau métier
garantiedesalaire.mnt.fr
09 72 72 02 02
(prix d'un appel local)

MNT GARANTIE DE SALAIRE 1
GARANTISSEZ VOS REVENUS EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL
À PARTIR DE 3,75 €/MOIS(1)

* Voir conditions à l'intérieur
BON À SAVOIR

Votre statut d'agent territorial **ne prend en charge que 50 % de vos revenus** en cas d'arrêt de travail dépassant 90 jours cumulés sur 12 mois.

MNT
Être utile est un beau métier
SANTÉ
PRÉVOYANCE
SERVICES

# Festivités de Noël
# Jérôme Navarro : «L'indispensable magie de Noël »

**A Toulon, la ville propose un Noël partagé dans une ville accueillante.**

Comme le proclame Hubert Falco, le maire de Toulon : «*Le temps de Noël nous fascine et nous enchante car la magie opère toujours, et si la magie opère toujours, c'est que Noël est la parenthèse enchantée qui nous invite à la générosité, à l'échange, au partage, aux signes d'amitié avec nos proches, aux gestes de solidarité avec notre prochain. Une période dédiée à l'enfance bien sûr, mais que tous ceux qui en ont gardé l'âme souhaitent passer dans la paix et la chaleur humaine. C'est pourquoi, plus que jamais, notre ville s'est mise au diapason de ce vœu universel dans une ambiance de fête rassembleuse* ».

### INDISPENSABLE TOUCHE DE MAGIE DU SOIR

Un enthousiasme partagé par Jérôme Navarro, adjoint au maire en charge de la politique événementielle, lors de la conférence de présentation des festivités de Noël aux associations et structures partenaires et à la presse.

Pour l'élu : «*Le village, son décor, ses chalets de bois et sa crèche animée demeurent le point de ralliement rêvé sur la place de la Liberté. La patinoire et le carrousel de la place d'Armes sont toujours source de dépaysement. Et, à la nuit tombée, les illuminations, en centre-ville comme dans les quartiers, ajoutent l'indispensable touche de magie du soir. Mais cette année, le cœur de notre cité va battre plus fort encore ! Spectaculaire mise en lumière de la place de l'Équerre, projections géantes et inspirées sur les murs de l'opéra et concerts de chœur itinérants offrent à notre Noël un supplément d'âme et de beauté.Notre ville, chaleureuse, solidaire et rassemblée va briller et vibrer pour le plus grand plaisir de l'ensemble des Toulonnaises et des Toulonnais*».

Il ajoute : «*Cette année, nous avons fait un effort particulier dans les quartiers, en plus du cœur de ville, notamment dans l'écoquartier de Font Pré et au Pont du Las. Nous avons installé une illumination dynamique pendant ces fêtes de Noël*».

Hélène Audibert, adjointe au maire, complète : «*À Toulon, Noël est de plus en plus merveilleux Il ne faut pas oublier les animations mises en place place de l'Equerre ou dans la rue Pierre Semard* ».

Valérie Mondone, en charge de la jeunesse ajoute : «*Comme chaque année, le service jeunesse associe les enfants de Toulon aux animations. Pour les enfants, le plus important est sans doute l'arrivée du Père Noël le 24 décembre à 14 heures 30* ».

Jérôme Navarro conclut : «*La ville est entièrement investie durant ces 40 jours avec des animations autant qualitatives que quantitatives. Il y en aura pour tous les goûts. Notre objectif est de faire plaisir aux toulonnais et aussi d'attirer les touristes. On peut être fier de ce qui se fait à Toulon quand nous comparons avec les autres grandes villes de la région voire de France* ».

### UN VILLAGE DE NOEL AUX AROMES NATURELS

Quoi de plus chaleureux, à l'heure des fêtes, que les petits chalets de bois éclairant doucement le cœur de Toulon ?

Quoi de plus agréable que de trouver sur leurs étals un beau choix de produits et spécialités fleurant bon l'authentique ?

Et quoi de plus réjouissant que de pouvoir y flâner en toute quiétude en passant d'un coup de cœur esthétique à une émotion gustative ?

Pour Jérôme Navarro : « *C'est la troisième année que nous mettons en place ce Villge de Noël qui permet de mettre en avant des artisans locaux, avec une partie dédiée au terroir et une autre aux artisans. Cette année, les animations montent en puissance, autant la journée que durant les 7 nocturnes* »

On l'a compris, le village de Noël la joue nature, tant du côté des exposants qu'avec son fameux sapin/manège. Quant au décor de l'année, intitulé «*l'univers enchanté du Père Noël* », il promène joliment les visiteurs du bureau de l'homme en rouge à sa cuisine avec détour par le garage à traîneau et même grand tour jusqu'à la banquise…

**Ouvert jusqu'au 31 décembre (18h30)**
**De 10h30 à 20h30 du lundi au jeudi / nocturne jusqu'à 21h30 le vendredi & 22h30 le samedi**
**Fermeture à 20h le dimanche**
**À partir du 25 novembre, les Mascottes animent le village les mercredis, samedis & dimanches**
**Animations musicales pendant les nocturnes du samedi**
**Nombreux rendez-vous dédiés aux enfants (ateliers, jeux, spectacles, etc.).**

### AU PAYS DES SANTONS, NOUVEAUTES ET TRADITION

Pas de fêtes de fin d'année sans crèche et le village de Noël a coutume de faire les choses en grand avec la traditionnelle crèche provençale, régal des yeux pour les petits et les grands. Sous le grand chapiteau blanc, plusieurs dizaines de personnages fixes et animés donnent vie à un véritable spectacle qui fleure bon la Provence, riche de nombreuses scènes mettant à l'honneur la vie quotidienne et les métiers d'antan. Comme chaque année, l'équipe, réunie autour de Gérard Abbès, a multiplié les surprises et les inédits. Les amoureux du patrimoine toulonnais constateront la présence d'une réplique du fort de la Croix Faron. Et, parmi les nouveaux personnages animés, il faudra dénicher les marchands de coquillages de Tamaris, le peintre Paul Cézanne avec ses toiles et ses pinceaux, le marchand de poulpe ou celui de peaux de lapins. Sans oublier deux rugbymen du RCT vêtus de la tenue de 1931, date du tout premier Brennus en rouge et noir !

**Ouverte jusqu'au 31 décembre**
**Aux mêmes horaires que le village**
**Durée du spectacle : 30 min**
**Entrées : 3 € adultes**
**1 € enfants jusqu'à 12 ans**

### PARADES DE NOEL, L'ART DES MERVEILLES

Si le village et ses cabanons d'hiver sont à eux seuls respiration et dépaysement, les rendez-vous qu'ils accueillent ajoutent la part de rêve et de magie indissociable de cette période de l'année.

Que l'on soit petit ou moins petit, le charme opère, car les parades s'adressent aux enfants de tous âges. Comment résister à la féerie des lumières, aux facéties des lutins ou au mystère des peluches géantes, au rythme endiablé d'une bande de pingouins jazzy ou à l'appel envoûtant des échassiers venus du froid ?

Pour autant d'occasions de vibrer, s'émouvoir et s'émerveiller une seule invitation : Viens voir les comédiens, voir les musiciens, voir les magiciens… de Noël ! •

### LA REINE DES GLACES

Une princesse chanteuse, des pingouins musiciens de jazz, un yéti conducteur de traîneau et une escorte d'ours blancs et de lumineux valets montés sur échasses…

l'équipage du pays du grand froid offre à tous une parade complètement givrée.

Samedi 9 décembre de 19h à 20h

## LES QUARTIERS EN FETE

### CLARET

**Dimanche 3 décembre**
**De 6h à 14h30 - Square Broglie**
**Bourse aux jouets**
**Animations proposées par l'Amicale de Claret**

### PONT DU LAS

**Vendredi 8 et samedi 9 décembre**
**Avenue du 15e Corp**
**Salon/Foire du Pont-du-Las**
**09 54 32 06 20 - www.pont-du-las.fr**
**Les lundis 27 novembre, 11, 25 décembre**
**De 8h à 19h - Place Martin Bidouré**
**Marché forain**
**Animations proposées par l'ACAGPL**

### PORT MARCHAND

**Lundi 15 janvier**
**Circuit 5 jours Espagne à Calena Palace**
**Renseignements 06 11 81 71 42**
**Animations proposées par l'association AVAL**

### MOURILLON

**Samedi 2, 9 décembre**
**De 8h à 18h**
**Brocante et vide-grenier**
**www.mourillon.fr**
**Samedi 16 décembre**
**Arrivée du Père Noël en calèche**
**Parade et ambiance musicale**
**Mercredi 20 décembre**
**Déambulation du Père Noël**
**Parade et ambiance musicale**
**Animations proposées par l'association des commerçants du Mourillon**

la ville

de

LA GARDE

présente

les

# Hivernales

24 novembre

31 décembre 2017

**Les Stentors chantent Noël**

**mardi 19 décembre 20h30**
**église de La Nativité**

*25€ tarif unique, placement libre*
*Billetterie : service culturel 04 94 08 99 34*
*Fnac, Carrefour, Géant Casino, Auchan, Leclerc...*

**chalets / animations**
**entrée et parkings gratuits**

*Suivez l'actualité*

Téléchargez le programme

GARDE D T

Chérie 95.3 TOULON

**Maison du Tourisme 04 94 08 99 78 / www.ville-lagarde.fr**
10h à 19h en semaine, jusqu'à 20h les vendredi, samedi, dimanche
fermé le lundi matin et le 25/12

# INSEE
# Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

**Cette enquête est réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).**

Ainsi, jusqu'au 27 janvier 2018, l'Insee réalise une enquête emploi par sondage au quatrième trimestre 2017. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est également une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

## LES AUTRES RENDEZ-VOUS

**Festivités de Noël**

Les fêtes de Noël à La Valette ont débuté par le lancement des illuminations. A cette occasion, tous les Valettois découvraient les nombreuses réjouissances qui vont rythmer la fin d'année.

**Jusqu'au 2 décembre**

**Le mois du film documentaire « Un art de vivre LA GASTRONOMIE »**

Expositions, Projections, Animations

Médiathèque Albert Camus.
04 94 23 74 09
Espace culturel Albert Camus.
Rue Louis Jouvet.

**EXPOSITION**

**Jusqu'au 2 décembre**

A la Médiathèque Albert-Camus
« Manger »
A la bibliothèque George-Sand
« Plaisir et vitamines »

**Jusqu'au vendredi 22 décembre**

**Dans le cadre de «Quand l'artiste se livre»**, exposition de Frédéric Marais, auteur-illustrateur« La ménagerie décalée ».
Médiathèque ouverte les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 18h et les samedis de 9h à 15h.

**Les Avant-premières de la médiathèque**

Tous les vendredis à 14h30, la médiathèque propose dans son petit théâtre une consultation gratuite d'un film tout public nouvellement acquis (DVD).
Médiathèque Albert Camus.
04 94 23 74 09.
Espace culturel Albert Camus.
Rue Louis Jouvet

**PORTAGE DES LIVRES A DOMICILE**

Vous avez des difficultés à vous déplacer à la bibliothèque ? Nous apportons vos livres à domicile. Service gratuit sur inscription. La lecture est dans la boîte, servez-vous !
La Ville de la Valette met à disposition du public 5 boîtes à livres :
- 2 au Jardin remarquable de Baudouvin (à l'entrée et dans la prairie)
- 1 au Jardin Sainte-Anne
- 1 au Jardin du Parc des Troènes
- 1 devant la résidence Les Peupliers à La Coupiane

Direction de la Communication.
04 94 61 90 10
Mairie de La Valette. Impasse de la Farinette

**Jusqu'au 23 février 2018**

**«La Valette : Regards et mémoire»**

Archives municipales.
04 94 23 25 78
Espace Albert Camus.
Rue Louis Jouvet

Cette exposition présente des vues anciennes de la Ville (cartes postales, toiles, photographies) et vues récentes (photographies) réalisées aujourd'hui par Driss Aroussi, artiste photographe. Il s'agit de montrer les grands changements (urbanisation) et les vues immuables (ex : clocher) et d'observer des paysages d'un œil nouveau avec le regard de l'artiste afin de construire la mémoire de demain.
Entrée libre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

**Jusqu'au 3 mars 2018**

**«Au(x) fil(s) du Jardin»**

Jardin remarquable de Baudouvin.
Rue des Gibelin
Contact. 04 94 23 74 04
ou www.lavalette83.fr

Le Jardin remarquable de Baudouvin expose un salon des arts du fil avec le concours de l'association «Vallis Créativa».
Horaires d'ouverture du Jardin :
Jusqu'au 28 février 10h – 17h
Du 1er mars au 31 mai 10h – 18h
Fermé le lundi

la gazette du Var #42
de la porte des maures à la méditerranée
novembre décembre 2017

Supplément Coordination Rurale

# Max BAUER : «La CR mobilisée sur tous les fronts»

## Edito

# Mon coup de gueule sur les EGA

*«Le 10 novembre, représentant la Coordination Rurale, j'ai quitté l'atelier 8 des EGA dont les pistes de réflexion sont d'assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agroalimentaire mondialisée et dans un contexte de changement climatique tout en prévenant les contaminations chimiques. En claquant la porte j'ai exprimé le ras-le-bol et le mécontentement face à l'oubli de l'agriculture dans les discussions. Par ce geste, j'ai souhaité rendre compte de la situation dans laquelle se trouve les agriculteurs. Aujourd'hui, la place de l'agriculture est à l'image de ce qu'elle semble représenter pour la société : oubliée, mise de côté, difficilement écoutée et surtout la cible de critiques alors qu'elle est la plus contrôlée et normée.*

*Je me demande si ces États Généraux permettront, comme l'avait promis le président de la République, d'améliorer la situation et le revenu des agriculteurs !*

*A mon avis, les associations environnementales ont eu un total contrôle sur cet atelier, notamment par la multiplication des structures : Association Santé Environnement France, Foodwatch France, Générations Futures, WECF France, France Nature Environnement, les Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement, soit 7 associations pour dire la même chose ! Si cela n'est pas du lobby, cela y ressemble beaucoup !*

*Nous sommes en train de nous faire enfumer ! Nous sommes très inquiets et la déception est grande ! Je dis STOP !*

*Même si un grand nombre de Français aime leurs agriculteurs, un certain nombre d'associations porte des critiques non fondées ou des sujets à controverse pour entretenir leurs existences.*

*D'après la MSA, 20 % des exploitations ont dégagé des revenus négatifs en 2016, donc 20 % des agriculteurs ne se versent pas de salaires. Un agriculteur sur trois touche moins de 350 € par mois, et je ne vous parle pas des nombreux suicides…*

*On nous a éloigné de l'objectif des EGA qui est d'assurer un revenu digne à nos agriculteurs.*

*Les EGA vont se conclure par une véritable veste pour les agriculteurs français. Nous sommes tous responsables de notre destin. Chaque acteur était responsable de l'avenir que nous voulons laisser à nos enfants. Ces EGA nous font nous questionner sur l'amélioration du modèle alimentaire français, ce qui est louable et n'est pas dénué d'intérêts. Mais, il est important de prendre du recul et de savoir ce que nous voulons faire subir comme modifications.*

*En contraignant l'agriculture française à ces vastes changements, un grand nombre d'exploitations de petites et moyennes tailles ne pourront suivre cette modernisation, laissant sur le côté ces agriculteurs et la production qui va avec. Ce jeu fera, sans aucun doute, le bonheur des exploitations industrielles mais aussi et surtout des importations. Avec des normes bien souvent en deçà des exigences françaises.*

*A long terme, le risque est d'avoir une agriculture française ultra-normée mais ultra-limitée et ne pouvant couvrir l'ensemble des besoins de la population française, en termes de quantité et d'accessibilité prix. Et, de voir rentrer des marchandises étrangères dont les exigences sanitaires sont bien moindres afin de compenser la diminution de la production française et de répondre aux besoins d'une population ne pouvant accéder à cette production française, qualifiée de haut de gamme. Souhaite-t-on prendre ce chemin ? Souhaite-t-on faire disparaître la proximité et la maîtrise de nos productions au profit d'une agriculture standardisée et peu quantitative mais répondant à une vaste liste de critères et de normes » ?* •

*Max BAUER,*
*Président de la CR 83, CR PACA et de l'Uniphor,*
*4ème vice-président de la CR*

# Portraits d'agricultrices

# Rencontre avec une éleveuse de chèvres et brebis

**Sabrina Latour, 38 ans, éleveuse de chèvres et de brebis dont la ferme se trouve à Ribiers, près de Sisteron (Hautes-Alpes).**

**De combien d'animaux vous occupez vous ?**
Mon troupeau est composé de 70 brebis, 25 chèvres, 3 béliers et 1 bouc. J'élève également 50 agnelles et une dizaine de chevrettes. Je transforme toute la production de lait, que je commercialise sur des marchés. Actuellement, je suis agricultrice à Ribiers, mais cela va bientôt changer.

**C'est-à-dire ?**
J'ai débuté mon activité en janvier 2017 et je suis actuellement pré-installée. Mon parcours a été assez compliqué. Je dirais même semé d'embûches !
C'est une reconversion professionnelle : j'étais conseillère financière au Crédit agricole mais je souhaitais m'installer en agriculture. J'avais débuté les démarches pour l'installation : PAI, stage 21h, PPP et je devais réaliser un stage en exploitation de trois mois.
En octobre 2016, une opportunité s'est présentée car une exploitation se libérait à Ribiers. Bâtiment, fromagerie, 20 hectares de terres… Bref, exactement ce que je recherchais. Il fallait une installation rapide, au premier janvier, d'autant qu'au même moment, j'avais trouvé le troupeau de brebis que je recherchais et qui n'allait pas tarder à m'être remis.
Mais j'étais en poste jusqu'au 31 décembre 2016. Il m'était donc impossible de faire coïncider trois mois de stage et l'installation. Après de longues discussions avec la chambre d'agriculture et un changement de conseiller, nous avons trouvé une solution : réaliser une pré-installation au 1er janvier et ramener le stage de 3 à 1 mois, afin que je puisse le réaliser en basse saison.

**Et à partir de là, tout a roulé ?**
Pas tout à fait ! J'ai réalisé ce stage, mais en mars, j'ai perdu ma mère et j'ai omis d'envoyer en temps et en heure l'attestation au CFPPA de Gap. J'ai cru un temps que ce retard allait invalider mon stage, ce qui m'aurait valu l'obligation de refaire un stage cet été, ce qui aurait été tout simplement impossible. La chambre d'agriculture a heureusement été compréhensive et validé le PPP, afin de permettre mon passage en commission le 22 juin dernier.
Mais j'ai dû faire face à un second problème : mon propriétaire a décidé de vendre les terres et bâtiments que j'occupe, et comme il demande un prix bien trop élevé, je n'ai eu pas d'autre choix que de quitter l'exploitation au 1er octobre. Si j'avais été mise au courant plus tôt, je n'aurais pas précipité une installation, c'est certain. Je pourrais aussi entamer une procédure dans la mesure où je dispose d'un bail, même s'il n'est que verbal. Mais je ne veux pas de ça.
J'ai donc revu le projet et élaboré un nouveau PDE. J'ai monté un dossier PCAE. Je repars m'installer sur la commune de Ribeyret, où se trouve ma maison et quatre hectares que je possède, avec un projet moins coûteux. J'ai en projet la construction d'une petite fromagerie à côté

de notre lieu d'habitation, et les animaux seront logés dans des serres d'élevage.

**Quelles seront les incidences de cette nouvelle implantation sur la commercialisation ?**
Pour des raisons administratives (obtention d'une norme spécifique pour une commercialisation à plus de 80 kilomètres du lieu de production), j'ai retardé le projet de commercialisation auprès d'affineurs. Je pense que c'est plus raisonnable en début d'activité. J'ai débuté la commercialisation de l'intégralité de ma production sur des marchés de producteurs.
Je travaille avec mon compagnon et nous avons décidé de nous concentrer sur les marchés de soirée, qui se déroulent chez nous de 16h à 20h, plutôt que sur les marchés hebdomadaires qui ont lieu le matin. Ils ont aussi l'avantage d'être plus étalés sur la saison. Je ne peux pas me permettre de tout miser sur deux mois de ventes ! Cela nous permet de nous occuper de la traite et de la transformation le matin, pour ensuite partir vendre nos fromages. Nous avons déjà une bonne clientèle, surtout sur nos marchés des Hautes-Alpes et du Vaucluse. Dans notre département, cela marche moins bien, peut-être parce que ce que nous produisons est plus facilement accessible en vente à la ferme.

**Et votre intégration dans le milieu agricole ?**
Même si je ne suis pas issue du milieu agricole, elle s'est plutôt bien passée à Ribiers, notamment avec nos voisins à qui nous achetons du foin. Sur Ribeyret, cela risque d'être plus compliqué. C'est un secteur où les agriculteurs ont besoin de davantage de terres car ils font un élevage orienté viande. L'accès au foncier y est beaucoup plus compliqué que dans la Drôme ou le Vaucluse.

**Comment vous êtes-vous rapprochée de la CR ?**
C'était pendant mes démarches d'installation. J'avais besoin d'un soutien, et le président de la CR05 a répondu à mes demandes. Aujourd'hui, je me consacre entièrement à la réalisation de mon projet. Heureusement que je reste motivée, sinon avec toutes les épreuves traversées et sans le soutien de la CR05, il y a un moment que j'aurais laissé tomber…

# Rencontre avec une éleveuse de chevaux et de poneys de sport

**Vice-présidente de la Coordination Rurale du Var, présidente du SEMIME PACA, syndicat d'éleveur de chevaux, juge nationale selles français, anglo-arabe et poneys, Isabelle Durnerin-Degouve est éleveuse de chevaux et de poneys de sport et d'ânes de Provence à Puget-sur-Argens.**

**Comment êtes-vous devenue agricultrice ?**
Je suis devenue éleveuse par passion. J'ai pris la suite de mon compagnon qui était éleveur d'ânes à titre secondaire. Il m'a offert notre première poulinière, une jument Camargue, qui nous a donné 10 poulains.
La demande étant importante, je me suis lancée dans l'élevage de poneys de sport avec deux juments issues d'une jument de CSO junior. Depuis 1993, nous avons fait naître plus de 50 poulains en chevaux et poneys de sport et à peu près autant en ânes de Provence. En parallèle, j'ai monté une pension de chevaux dans des bâtiments prêtés par mon compagnon. Ces pensions servent à la bonne conduite de l'élevage et les clients des écuries ont pour beaucoup acheté des produits.
J'ai également reçu beaucoup d'aide des haras nationaux d'Uzès pour m'orienter vers de bons étalons. J'ai augmenté petit à petit le nombre de poulinières (6 ou 8 selon les années) avec en moyenne 5 naissances par an. J'ai connu des périodes florissantes, lorsque la conjoncture était propice au développement de la filière équine.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**
Il y en a eu plusieurs et notamment les moyens financiers des éventuels acheteurs qui ont diminué ou la multiplication de petites structures à moitié sauvages n'ayant ni charges ni TVA. Sans compter l'augmentation de la TVA, des aliments et des fourrages.
Il faut aussi évoquer les charges salariales qui ne permettent plus de rémunérer un salarié en CDI. En outre, être seule et n'avoir personne à qui parler le soir, est vraiment difficile. Ainsi, j'ai vécu une année 2016 difficile et 2017 l'était encore plus. Je rencontre de grandes difficultés à faire valoir la qualité de ce que nous produisons. La qualité a un coût que l'on n'arrive plus à faire reconnaître. Du coup, je vends à l'étranger mais tout en restant sur des prix, plus faibles que le prix réel, mais puisqu'il n'y a pas de TVA, c'est toujours plus intéressant que de vendre en France !
Enfin, l'équarrissage est devenu payant alors qu'avant c'était un service gratuit pour les élevages. Élever ses chevaux jusqu'au bout à un coût.

**Quels sont vos projets pour la suite ?**
J'aimerais bien monter une structure d'insémination sur place. Depuis la fermeture de l'étalonnage publique, dans le secteur Var-Est, nous avons beaucoup de kilomètres à parcourir pour faire inséminer nos juments.

**En tant que femme, avez-vous rencontré des difficultés particulières dans l'univers agricole ?**
Je n'ai pas eu de problème en tant que femme, j'ai une bonne réputation et je suis prise au sérieux.

**Selon vous, quel est l'intérêt de s'engager à la CR ? Qu'est-ce que cela vous apporte personnellement et qu'est-ce que la CR peut apporter aux agricultrices et agriculteurs ?**
J'étais anti-syndicats avant de connaître la CR. Jusqu'alors, je percevais les syndicats comme des piquets de grève et anti-progrès ou avancements. Un jour, le président de la filière équine PACA, invité à l'Assemblée Générale de la CR83, m'a demandé de m'y rendre à sa place. J'y suis allée et j'ai été conquise par le bon sens des intervenants et la chaleur humaine qui se dégageait. La CR redonne confiance en soi. D'autres professionnels équins ont connu des moments difficiles et la CR a cherché à les défendre.
Il ne faut pas craindre de parler, une solution peut toujours être trouvée. •

# Debriefing de l'action #balancetonPORT !
# La CR dénonce les importations de soja OGM

**Venus de Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, voire du Grand Est, ils étaient nombreux à avoir fait le déplacement, mardi 21 novembre, pour défendre leur profession.**

Dans le viseur de la CR : Les importations massives de soja OGM qui, en plus de ruiner les agriculteurs européens, sont en totale contradiction avec les règles qui nous sont imposées (la culture OGM étant interdite en France). Pourtant, la Commission européenne ferme les yeux sur ces importations et n'a jusqu'à maintenant jamais osé prendre de décision ferme et proposer une alternative sérieuse…

### ESCALE N°1 AU PORT DE LORIENT

Dès 7h30, près de 300 agriculteurs faisaient le pied de grue devant les grilles du port de Lorient. Visiblement au courant de cette action, le port avait pris ses dispositions pour verrouiller les différentes entrées. Après avoir négocié et essuyé plusieurs refus pour y pénétrer pacifiquement, la CR a finalement décidé de forcer le passage.
Une fois à l'intérieur, nouveau barrage : impossible de procéder à un prélèvement ! Loin d'être découragés par plusieurs heures de négociations infructueuses, les agriculteurs ont forcé les choses en procédant, sous contrôle d'huissier, à un prélèvement de soja. Alors que la Coordination Rurale met un point d'honneur à mener des actions pacifiques, elle n'a pas eu d'autre choix que de hausser le ton. «*Nous sommes des agriculteurs responsables, nous ne sommes pas venus ici pour voler du soja ! Nous avons essayé de faire les choses dans les règles en expliquant nos motivations à la direction du port, mais sans résultat. Il était hors de question de repartir les mains dans les poches ! Nous voulons dénoncer ces importations massives qui ne respectent pas nos propres règles de production et qui nous font crever* », s'insurge Bernard Lannes, président national de la CR.

### ESCALE N°2 A MONTOIR SAINT NAZAIRE

L'action s'est poursuivie au port de Montoir (Loire-Atlantique) où, là encore, les militants de la CR étaient également attendus. En effet, une centaine de dockers étaient présents pour bloquer l'accès au port. Seule une petite délégation a pu pénétrer dans l'enceinte pour récupérer des bordereaux de livraison attestant que la marchandise était bien du soja OGM.
A tour de rôle, des responsables de la CR, dont Bernard Lannes, ont pris la parole pour appeler à «*interpeller une nouvelle fois les politiques sur ces aberrations qui détruisent notre agriculture* » et à «*exiger une exception agri-culturelle pour protéger ce secteur économique clé* ».

### STOP AU SOJA OGM !

Grâce aux analyses qui menées sur les prélèvements de soja effectués, la Coordination Rurale entend prouver qu'il s'agit de soja OGM…Mais pas seulement ! «*Nous voulons montrer la vérité sur ce que les consommateurs retrouvent dans leurs assiettes. En France, nous ne traitons pas les cultures au glyphosate, nous traitons seulement les mauvaises herbes, ce qui n'est pas le cas du Brésil, d'où provient une partie du soja importé* », reprend Bernard Lannes.
Nicolas Jaquet, président de l'OPG, poursuit : «*Alors que l'on projette d'interdire aux agriculteurs européens l'utilisation du glyphosate entre 2 cultures, donc sans risque de résidu dans les récoltes, le soja importé est pulvérisé 2 à 3 fois en végétation avec du ROUNDUP (nom commercial), car les variétés OGM sont résistantes à cet herbicide. Et, si cela expliquait l'origine des résidus décelés sur des graines ingérées chez nous* ».
Enfin, le 27 novembre, l'Union européenne devait se prononcer sur l'avenir de cet herbicide. Dans l'hypothèse où il serait interdit en Europe, la Coordination Rurale se battra pour que toutes les importations de soja, maïs, colza et coton OGM (utilisé pour produire des gazes stériles, des tampons hygiéniques…) soient interdites et pour qu'une alternative aussi efficace et peu coûteuse soit proposée aux agriculteurs ! Hors de question d'accepter une nouvelle distorsion de concurrence ; hors de question de devenir une nouvelle fois la vache à lait des industriels ! •

# Vendanges 2017
# Une baisse de rendements notoire

**Le gel et la sécheresse ont fortement impacté les vignobles de la Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

D'une façon générale, les vignerons observent une baisse des rendements, quel que soit le secteur géographique.

### DANS LE SUD DES BOUCHES-DU-RHONE

La sécheresse et les fortes chaleurs auront eu raison de la récolte puisque la baisse de rendements est estimée à 45 %.
Le rouge est plus touché que le blanc.

### DANS LE VAR

Le gel a été très important cette année dans le secteur Saint-Maximin, Brignoles, Carces, Montfort, Cotignac, etc.
Dans l'ensemble du Var, la récolte est inférieure de 20 à 70 % suivant les secteurs. Près de Brignoles, moins 70 %, uniquement en raison des épisodes de gel. La sécheresse a occasionné de grosses pertes, entre 20 et 50 % pour la majeure partie du département. Seule une partie de la Sainte-Victoire a bien résisté. Sur le secteur de Pourcieux, la récolte est similaire à celle de 2016 (quantité correcte et belle qualité). Enfin sur le secteur de Pourrières, on constate 10 à 20 % de récolte en moins dû uniquement à la sécheresse mais la qualité est bonne.

### DANS LE VAUCLUSE

Pour les vignobles Côtes du Rhône Centre, la baisse de rendement est de 30 à 50 % mais la qualité est excellente.
Pour l'ensemble des trois terroirs Vallée du Rhône, Ventoux, Luberon, les rendements sont de moins 40 % avec des taux de degré inférieurs, surtout en grenache. Les variétés clairette n'ont pas subi le phénomène de la coulure mais les degrés sont également inférieurs. Contrairement à l'année dernière, aucun phénomène de pourriture n'est à déplorer. •

**Coordination Rurale des Hautes-Alpes**
**Le Village - 05150 RIBEYRET**
**04 67 47 52 30**
**Mail : paca@coordinationrurale.fr**
**Site : www.crprovence.fr**

# Dégâts de gibier
# «Il faut rétablir le droit d'affût» !

**Dans un article paru dans L'Agriculteur provençal, le 4 août dernier, Jean-Pierre Grosso, élu responsable des dégâts de gibier à la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, a indiqué que davantage de sangliers devraient être abattus pour limiter les dégâts.**

Son discours est marqué par une certaine incohérence. S'il ne se prononçait qu'à titre personnel, il n'y aurait rien à redire. Or, ses propos, du fait de ses responsabilités, engagent également la chambre d'agriculture.
Représentée par Bernard Derbez, Tristan Arlaud et Jean-Dominique Dedominici, la Coordination Rurale des Bouches-du-Rhône (CR13) a abordé ces incohérences lors d'une rencontre avec Nicolas Chomard, chef du service mer, eau et environnement à la DDTM, le 13 octobre dernier. La CR13 lui a remis un courrier contenant certaines constatations et des propositions pour limiter les dégâts aux cultures.

### MOINS DE SANGLIERS ABATTUS

Ainsi, en mai-juin, pendant trois semaines, les lieutenants de louveterie étaient présents toutes les nuits. Mais, à partir du moment où les agriculteurs avaient besoin de leur présence, il n'y avait plus personne.
Des rumeurs persistantes indiquent que des menaces auraient été lancées par des chasseurs contre les louvetiers pour que très peu de sangliers soient abattus aux abords des cultures. La raison ?
Il y a un commerce illégal autour de la viande de sanglier et la demande étant faible en été, des sociétés de chasse estiment qu'il n'y a aucun intérêt à organiser des battues.
Un véritable business s'organise autour de la viande de sanglier et un élevage extensif est mis en place. Le nourrissage des sangliers est interdit mais certaines sociétés de chasse le pratique quand même.
La DDTM est prête à intervenir sur ces problèmes afin de les régler au plus vite.

### DEGATS SOUS-ESTIMES

Lors de la venue d'un expert, les pertes sur les cultures sont sous-estimées dans la plupart des cas (-30 % environ). Elle entraîne l'obtention de données erronées sur l'ensemble du département et la mise en place de mesures qui ne correspondent pas à la réalité du terrain. Il faudrait que pour chaque expertise, des vidéos et/ou photos soient faites et puissent servir pour comparer avec le constat de l'expert en cas de litige.
Pour diminuer les dégâts, la DDTM soutient la mise en place de cages pièges et s'engage à signer autant d'arrêtés que nécessaire. Il s'avère que ce dispositif est efficace pour réduire les populations de sanglier, ce que soutient la CR13.
Pour la CR13, il faudrait délimiter des zones où les battues protégeront les cultures. De plus, il faut être très réactif et être présent lorsqu'on sait que les sangliers vont être présents (les jours d'arrosage par exemple). Les tirs doivent être autorisés la nuit, car en journée, les sangliers sont cachés. Ne rien faire, c'est prendre le risque de pousser certaines personnes à se mettre dans l'illégalité.

### RETABLIR LE DROIT D'AFFUT

Jusqu'en 1969, les agriculteurs pouvaient défendre librement leurs cultures contre les sangliers. C'est ce qu'on appelait « *le droit d'affût* », qui était inscrit dans le Code rural. De jour comme de nuit, tout au long de l'année, lorsqu'un sanglier était sur le point de commettre des dégâts, les agriculteurs pouvaient tirer en toute légalité et ainsi protéger leurs cultures.
Le droit d'affût a été supprimé par l'article 14 de la Loi de finances de 1969 et un fonds dédié a été mis en place pour indemniser les pertes aux agriculteurs. À partir de là, les populations de sangliers ont commencé à augmenter et l'élevage et la commercialisation de sangliers ont vu le jour. 40 ans après, les sangliers sont très, et même trop, nombreux. Les chasseurs se font de plus en plus rares et les dégâts constatés sur les cultures sont chaque année plus considérables ! Dans ces cas-là, pourquoi ne pas rendre aux agriculteurs le droit d'affût ? La vocation des agriculteurs est de nourrir les hommes. Pas les sangliers… •

# Sécheresse en 2017
# Les conséquences dans la région

**L'année 2017 est marquée par des conditions climatiques difficiles dans la région.**

### HAUTES-ALPES

Cette année, les troupeaux sont mis en bergerie avec deux mois d'avance vu qu'il n'y a plus d'herbe à pâturer. Les récoltes de fourrage étant faibles, les stocks sont en baisse de moitié comparés à une année classique.

### BOUCHES-DU-RHONE

Au sud du département, en viticulture, la sécheresse et les fortes chaleurs auront eu raison de la récolte puisque la baisse de rendement est estimée à 45 %. Le rouge est plus touché que le blanc. Pour le maraîchage, la chaleur précoce et tardive a décalé les cultures ainsi que leur précocité. Tout s'est rejoint en même temps. Il a été difficile de bien vendre avec une météo aussi compliquée.

### VAR

En viticulture, la sécheresse a occasionné de grosses pertes, entre 20 et 50 % pour la majeure partie du département. Sur le secteur de Pourrières, 10 à 20 % de récolte en moins dû uniquement à la sécheresse ; point positif : la qualité est bonne.
En grandes cultures, quelques problèmes sur les

secteurs tardifs où la fin de cycle a été très compliquée et a entraîné des problèmes qualitatifs, mais cela semble globalement assez localisé.
Pour les fourrages, la récolte a été moindre et de qualité moyenne. Il va manquer du foin aux éleveurs puisque l'automne sec que nous subissons les oblige à consommer déjà une partie de leur stock. Pour la partie fourrage, destiné au négoce et à la nourriture des chevaux de loisirs, des problèmes d'approvisionnement risquent d'apparaître au cours de l'hiver, car les stocks locaux et régionaux sont au plus bas. Il manque du foin dans les granges de la région et les prix s'envolent. •

# Gestion du loup
# La balade des gens (et des ministres) heureux !

**Après plusieurs hésitations et annulations des réunions de travail, les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie continuent leur balade comme des gens heureux !**

Alors que le monde agricole est en proie aux crocs du loup et ne sait plus comment se défendre ! La fin d'année 2017 reste sans réponse au principe de défense du troupeau. Et, personne ne semble en mesure d'apporter une quelconque réponse aux éleveurs.

Pour Max Bauer, président de la CR PACA : «*La cohabitation est impossible avec ce prédateur ! la CR poursuivra son travail pour que la façon d'appréhender la présence du loup sur le territoire national soit modifiée en profondeur, et sera très vigilante à la mise sous condition des indemnisations.*
*La Coordination Rurale souhaite notamment que la gestion du loup en France se fasse sur le même principe que dans d'autres États membres*».

### LES CRIS DE DESESPOIR DES AGRICULTEURS

En effet, une dizaine de pays de l'Union européenne (dont l'Espagne, la Bulgarie, la Grèce et la Pologne) ont refusé de ratifier la convention de Berne et la directive Habitat dans leur intégralité. Ainsi, leurs populations ne sont pas inscrites en annexe V de la DHFF, ce qui implique une protection moins absolue, permettant ainsi une plus grande latitude pour prendre des mesures de contrôle des populations.

Il ajoute : «*La CR réclame également que les territoires accordés au loup soient exempts d'activité humaine et pastorale. Il convient de prendre au sérieux les cris de désespoir des éleveurs qui ont la responsabilité de leurs troupeaux. Le Code rural leur demande de garantir le bien-être de leurs animaux, il est donc urgent de leur accorder des moyens appropriés pour le faire correctement*» !

### L'ESPOIR VIENT DE L'EUROPE

En réalité, pour la protection du loup, l'espoir vient de l'Europe !
Après une campagne particulièrement meurtrière partout en Europe, notamment en France avec plus de 10 000 victimes, le parlement européen vient de reconnaître le préjudice causé par les loups sur le développement durable des écosystèmes et des zones rurales et notamment sur le pastoralisme.
D'où la satisfaction de Max Bauer : «*La Coordination Rurale se réjouit que l'instance européenne ouvre enfin une porte pour la réévaluation de la protection du loup, et préconise ainsi une modification de la directive* «habitats» *qui a largement joué son rôle de conservation des espèces protégées à tel point qu'aujourd'hui certaines d'entre elles sont devenues des menaces pour d'autres espèces et les animaux d'élevage en particulier.*
*La Coordination Rurale souhaite maintenant que le gouvernement français se saisisse de cette opportunité et demande la modification du statut du loup afin de rejoindre la dizaine de pays ayant prévu une protection simple non absolue pour le prédateur*».

Il conclut : «*Le plan loup 2018-2023 étant en cours de rédaction, il est urgent de s'engager dans cette démarche car les éleveurs ne comprendraient pas toute forme de tergiversation, tant les autorités françaises se sont cachées derrière l'Union européenne depuis la réapparition du loup*». •

# Opération baguettes
# La CR livre les baguettes à l'Assemblée nationale !

**Interdire la revente à perte dans le commerce mais laisser faire la vente à perte en agriculture…**

C'est une aberration de plus à laquelle doivent faire face les agriculteurs. Dans un contexte de crise grave et d'États généraux de l'alimentation, la Coordination Rurale a souhaité alerter les députés sur une multitude d'aberrations dont la plus évidente : les agriculteurs ne vivent plus de leur métier…

Mercredi 4 octobre, une délégation d'une cinquantaine d'agriculteurs de la Coordination Rurale a investi, dès 9h, la place Édouard Herriot, située à quelques pas seulement de l'Assemblée nationale. En quelques minutes, la baguette gonflable de 4 mètres de haut trônait au milieu de la place, proposant à la vue de tous son slogan : «*Vous (les consommateurs) la payez 1€, on me (l'agriculteur) paie 0,03 €*»… Et il est bien là le problème : aujourd'hui, sur une baguette de pain, le coût de revient de l'agriculteur est en moyenne de 0,05 €. Soit, une perte de 0,02 € sur chaque baguette.

### LE PAIN COMME EXEMPLE

Malgré les apparences, cette baguette ne symbolise pas uniquement la situation des céréaliers mais bien celle de toutes les productions et de tous les agriculteurs !
Pourquoi prendre le pain comme exemple ?

Tout simplement parce que c'est un symbole de la gastronomie française, une denrée qui fait notre renommée au niveau international mais qui ne permet plus à ses agriculteurs de vivre.

Aujourd'hui chaque Français sait combien coûte une baguette mais si peu d'entre eux savent que celui qui produit la matière première touche moins de 350 € par mois…
C'est pourquoi, les premiers Français que la Coordination Rurale a souhaité interpeller sur le sujet sont nos politiques et plus particulièrement nos députés ; ceux qui peuvent défendre des propositions de loi destinées à changer la donne !

Et pour les sensibiliser, les agriculteurs de la CR ont souhaité leur offrir une baguette à chacun : 577 baguettes fabriquées à partir de blé payé en dessous de son coût de production.

### LE BILAN DE L'ACTION

Plus de 55 députés, de tous bords, ont fait le déplacement et ont échangé de manière constructive avec les agriculteurs présents. Des élus conscients que la situation actuelle ne peut plus durer et visiblement très intéressés par les propositions de la Coordination Rurale – en matière d'exception agri-culturelle, de TVA sociale… – ayant pour principal objectif des prix rémunérateurs !

Une prise de conscience semble donc avoir opéré et c'est une première victoire pour la Coordination Rurale qui compte bien évidemment ne pas en rester là tant il existe d'aberrations à pointer du doigt et à solutionner.
Estimant que l'agriculture française ne pourra se redresser que si des mesures fortes sont prises, la CR a adressé à l'ensemble des députés des propositions de modifications législatives et réglementaires. •

CR
Agriculteurs Responsables

# Consommation
# Arrêté ministériel

## «Le NUTRI-SCORE est défavorable aux consommateurs».

**Pourquoi NUTRI-SCORE va entraîner les consommateurs vers moins de transparence et de bon sens ?**

Mardi 31 octobre, les ministères de la Santé, de l'Économie et de l'Agriculture ont signé l'arrêté portant sur le NUTRI-SCORE, dispositif d'étiquetage nutritionnel pour les produits alimentaires.

Un dispositif ambitieux et novateur devant permettre une meilleure compréhension des informations nutritionnelles pour le consommateur, et ce, en un clin d'œil. La démarche est louable mais la CR craint des dérives, tant elle connaît les motivations des industriels quand il s'agit d'informer les consommateurs.

### L'EAU, REMEDE MIRACLE POUR PASSER DANS LE VERT

Basé sur un système de points négatifs et positifs permettant d'obtenir une note de A (vert) à E (rouge), le NUTRI-SCORE peut être facilement détourné de son objectif initial.

**Un exemple concret entre 3 jambons l'illustre parfaitement :**

JAMBON 1 DE CHARCUTERIE ARTISANALE*
JAMBON 2 DE MARQUE NATIONALE ET LABEL-LISE BIO**
JAMBON 3 DE MARQUE DISCOUNT***

Ingrédients : jambon frais de porc, sel, sucre, épices, conservateur : nitrite de sodium, nitrate de potassium, ascorbate de sodium.

Ingrédients : Jambon frais de porc, sel, sucre, conservateur : nitrite de sodium, antioxydant : ascorbate de sodium.

Ingrédients : Jambon frais de porc 87 %, eau, sirop de glucose, sel, arômes, antioxydant : érythorbate de sodium, conservateur : nitrite de sodium.

Dans ce cas précis, le distributeur de produit Discount se contente d'ajouter de l'eau dans son jambon pour améliorer son NUTRI-SCORE. Il a également utilisé des additifs pour améliorer le goût
(arômes et glucose) et l'aspect. Une pratique qui sera tout à fait acceptée, puisque les critères retenus dans l'évaluation sont uniquement nutritionnels, mais qui peut tromper le consommateur sur la qualité du produit. En effet, le jambon de porc de charcuterie artisanale, naturellement riche en gras, aura une note NUTRI-SCORE ne reflétant pas la qualité naturelle du produit.

Le constat est le même lorsque l'on compare le NUTRI-SCORE d'un jus de pomme pressé 100 % fruit (noté C) et une bouteille de Coca Cola Zéro (notée B).

### LA FAILLE DU NUTRI-SCORE

Ici, le risque est que le regard du consommateur ne se pose que sur le NUTRI-SCORE et qu'il ne s'intéresse ni à l'origine du produit, ni à sa fabrication, ni aux ingrédients entrant dans sa composition.

Le problème des produits bruts : sucre, beurre, miel, huile d'olive, etc. Le NUTRI-SCORE a donc une faille de poids : il est défavorable aux produits bruts ! Quel sera le comportement des consommateurs face aux mauvaises notes d'un bon nombre de produits bruts ? Que choisir entre un beurre traditionnel noté E et une matière grasse à tartiner à 20 % de matière grasse notée D ? Que choisir entre un morceau de sucre dans son café et un édulcorant mieux noté ?

Ce constat inquiète la Coordination Rurale. Ce dispositif novateur n'est-il pas en train de pousser les consommateurs vers l'achat de produits transformés – tellement transformés que le produit en est dénaturé – et bien notés au lieu de l'inciter à choisir des produits de qualité avec lesquels il pourra cuisiner lui-même ?

### TRANSPARENCE et TRACABILITE

La CR réclame une transparence et une traçabilité totale des aliments. Ainsi, dans le cadre de l'atelier 8 des EGA, la Coordination Rurale propose aujourd'hui d'améliorer ce dispositif en y ajoutant d'autres paramètres : les aspects sociaux, environnementaux et sanitaires.

Ce dispositif amélioré s'appuierait sur 2 outils, avec notamment la mise en place de pictogrammes lisibles et visibles s'appuyant sur 3 paramètres fondamentaux.

- L'aspect social, prenant en compte une rémunération juste des différents intermédiaires, les conditions de travail, la proximité avec les producteurs, etc.
- L'aspect environnemental et sanitaire, prenant en compte, les méthodes de production utilisées, le ou les pays d'origine, etc.
- L'aspect nutritionnel qui s'appuierait sur la signalétique NUTRI-SCORE.

Mise en place d'une banque de données (du type Open Food Facts) ultra complète permettant de connaître la traçabilité de l'exploitation au dernier transformateur. La base de données doit permettre de connaître les modifications et ajouts d'ingrédients au cours des différents intermédiaire. Chaque produit, via son code-barre ou un QR-code, pourrait ainsi être consulté dans cette base, afin que le consommateur puisse avoir un regard sur la totalité du produit. •

(*) https://marché-de-galatée.net/produit/jambon-blanc-2-tranches
(**) https://fr.openfoodfacts.org/produit/3154230016496/le-bon-paris-bio-4-tranches-fines-herta
(***) https://fr.openfoodfacts.org/produit/3263859445119/jambon-de-paris-decouennedegraisse-

# Tornade à Hyères
# Patrick Brocard : «Les dégâts sont très importants» !

## Une tornade a touché la ville d'Hyères dans la nuit du 4 au 5 novembre.

Pépiniériste sur 13,5 hectares avec 5 sites de production et à une vingtaine de salariés, Patrick Brocard, fait le point sur sa situation.

**Quels sont les dégâts occasionnés par la tornade ?**

**Patrick Brocard.** J'ai eu pas mal de dégâts. Notamment, un hangar avec des tôles en fibrociment où tout a bougé, l'ouvrant d'une serre et des vitres cassées, les tuiles du bureau, 3 clôtures cassées à cause des chutes d'arbres, des piquets pliés et des goutteurs cassés ou disparus, des arbres fruitiers cassés, des branches des arbres grimpants cassés, une serre en bois qui a bougé.

**A combien se chiffrent les dégâts ?**

**PB.** Je découvre des dégâts, petit à petit, et certaines conséquences se voient plus tard comme le dessèchement des arbres à cause du vent. Le plus compliqué et contraignant est la grande quantité de verre présente sur les mimosas et les arbres fruitiers. Malgré le travail des bénévoles qui sont venus nettoyer, je vais retrouver du verre pendant plusieurs mois. Mais je me dis qu'heureusement que cela a eu lieu la nuit et pas en journée car la tempête a été très puissante. J'ai retrouvé des tôles, des poteaux et de la ferraille éparpillés sur l'exploitation qui ne proviennent même pas de chez moi ! En pleine journée, les conséquences auraient pu être beaucoup plus dramatiques.

**Quelles sont les conséquences de ces pertes ?**

**PB.** Financières bien sûr, avec la remise en état de l'exploitation. Mais, c'est surtout le temps perdu à enlever tout le verre qui reste.

**Au niveau des assurances, de la MSA, vous avez eu des nouvelles ?**

**PB.** J'ai été très déçu des assurances et de la MSA ! J'ai le sentiment qu'on est là que pour payer. Mon assurance prend en charge certaines réparations comme les clôtures, le remplacement du goutte-à-goutte mais je suis toujours en attente de réponse pour d'autres réparations. J'ai demandé à la MSA une prise en charge des cotisations car je risque de mettre en congés la moitié de mon personnel. Je n'ai toujours pas eu de réponse de leur part.

**Comment voyez-vous la suite ?**

**PB.** J'attends de voir quelques mois ce qu'il va en être des aides qu'on pourrait avoir et j'envisagerais la suite. Mais si nous n'avons droit à rien, je vais très certainement arrêter car je suis seulement à 2 ans de la retraite. Peut-être que je vais reconvertir une partie de mon exploitation en une autre production et l'autre partie je vais tenter de la faire reprendre par quelqu'un d'autre ! •

# Décembre à La Londe

## SAM 2 - Repas & bal du Téléthon

20H - SALLE YANN-PIAT

20€ BILLETS EN VENTE À L'OFFICE DE TOURSIME

## VEN.8 - Concert Gospel Noël

20H30 - EGLISE DE LA NATIVITE

13€ BILLETS EN VENTE À L'OFFICE DE TOURSIME

## SAM. 9 - Journée du Téléthon

10H/18H - SALLE YANN-PIAT

## MER.13 - Noël des aînés

12H - SALLE ODALYS

## VEN.15 - Nuitée des chorales

20H30 - EGLISE DE LA NATIVITE

## SAMEDI 23

# Inauguration de la patinoire

18H - PARVIS DE LA MAIRIE

GAUFRES ET CHOCOLATS CHAUDS OFFERTS

## MARDI 26

# Départ du Père Noël

18H30 - PARVIS DE LA MAIRIE

SPECTACLE SON & LUMIERES

LA LONDE LES MAURES

Service Culturel Rue Aristide-Perrin 04 94 00 48 40

# Fermeture des aéroports de La Môle et du Castellet

# Françoise Dumont : «Un coup dur à l'économie touristique du Var» !

**Pour Marc Giraud, président du Conseil Départemental du Var : «*Le gouvernement devra assumer les conséquences de cette décision* ». De son côté, sa collègue, Françoise Dumont, se battra avec énergie pour faire revenir le Gouvernement sur cette décision injuste et à l'inverse du bon sens.**

Ainsi, malgré les rencontres avec les membres du Gouvernement, les courriers, et les recours portés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Premier Ministre Édouard Philippe a finalement pris la décision de fermer les points de passage frontaliers des aéroports de la Môle-Saint-Tropez et du Castellet.
Avec une certaine colère, Françoise Dumont, 1ère vice-présidente du Conseil Départemental du Var (LR) et présidente de l'ADT Var Tourisme, s'indigne de la décision du Gouvernement : «*La fermeture des points de passages frontaliers des aéroports de la Môle-Saint-Tropez et du Castellet constitue un nouveau coup dur asséné par le Gouvernement à l'attractivité touristique des territoires de notre département. J'avais attiré l'attention des pouvoirs publics sur le caractère néfaste et totalement incohérent de la décision initiale prise en 2016, y compris en mettant en place une pétition en ligne. Au moment d'accueillir le Grand Prix de Formule 1 et alors que le tourisme haut de gamme résiste encore, pour contribuer avec force à la réalisation du chiffre d'affaires varois, pour notre vitalité économique et le maintien de nos emplois, c'est une décision qui est prise avec toute la méconnaissance des réalités de terrain et à l'inverse du bon sens*».

## UNE HONTE POUR LA POLITIQUE TOURISTIQUE FRANCAISE

La présidente de Var Tourisme ajoute : « *Les professionnels du tourisme croulent non seulement sous les normes mais désormais le Gouvernement prend la décision de fait de dérouter une partie de leur clientèle vers d'autres points d'atterrissage. C'est tout simplement une honte pour la politique touristique française. En tant que Présidente de Var Tourisme et vice-présidente du conseil départemental du Var je ne manquerai pas d'interpeller à mon tour MM. Le Drian et Le Maire pour qu'ils reviennent sur cette décision* ».
Elle reprend : «*J'en profite pour constater le silence assourdissant des parlementaires LREM varois sur cette question qui constitue pourtant une atteinte directe et inconsidérée à notre modèle économique touristique départemental* ».

## CETTE DECISION CONDAMNE LE VAR

Marc Giraud, président du Conseil Départemental du Var, prévient : «*Le gouvernement devra assumer les conséquences de cette décision* ». *Il explique : «L'État a décidé de fermer l'accès des aéroports de le Môle et du Castellet aux vols hors espace Schengen. Cette décision signifie l'arrêt de tout trafic en provenance et à destination de pays tels que le Royaume Unis ou la Russie. Cette décision condamne le développement économique de ces plates-formes aéroportuaires mais également celui de tout un territoire* ».
Il insiste, pronostiquant de graves conséquences économiques pour le département : «*Le Var se voit désormais privé de clientèles d'affaires et de loisirs qui font régulièrement escale dans notre département. Je regrette que le Premier Ministre Édouard Philippe n'ait pas pris en considération les arguments très légitimes portés par l'ensemble des élus varois. Je reste aux côtés des professionnels du tourisme pour défendre les intérêts des varois et je m'associe pleinement et avec vigueur aux propos de Renaud Muselier* ».

## LE GOUVERNEMENT DOIT REVENIR SUR SA DECISION

De son côté, Renaud Muselier, président de la Région, exige que le Gouvernement revienne sur sa décision. Ainsi, Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen, a dénoncé la décision de l'État de fermer l'accès de deux aéroports de la région aux vols en provenance de territoires extérieurs à l'espace Schengen.
«*Nous nous sommes battus avec Christian Estrosi, et l'ensemble des élus du Var, pendant de longs mois pour préserver les points de passage frontaliers pour ces deux aéroports stratégiques pour Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Gouvernement n'a pas pris en considération nos arguments pourtant très légitimes. Je regrette fortement cette décision* ».

## LE GOUVERNEMENT NE PEUT PAS PENALISER L'ECONOMIE DU VAR !

Il poursuit : «*Pour être attractif, un territoire doit être accessible. Une ouverture de l'aéroport de la Môle-Saint-Tropez pour la seule période estivale est inadaptée. C'est toute l'année que cet aéroport accueille des vols d'affaires, et des touristes étrangers, et ce au bénéfice de l'ensemble de l'économie locale. Le Gouvernement revient même sur les ouvertures temporaires des passages frontaliers au Castellet autour du Grand Prix de F1* ».

D'où les exigences fermes du président de Région : «*Je demande à nouveau au Gouvernement de revoir sa position. Je lance par ailleurs une pétition avec les élus concernés. Je propose également de prendre en charge les salaires des douaniers pendant les périodes d'ouverture. Il est impensable que le Gouvernement ne revienne pas sur sa décision, il ne peut pas ainsi pénaliser l'économie et l'emploi* ». •

*Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR*

intech 6 tem
l'agence de communication multi-média
www.intech6tem.com
info@intech6tem.com
04 94 16 00 37

COMMUNICATION - CRÉATION ET RELOOKING SITE INTERNET - FACEBOOK - GOOGLE ADWORDS
RÉSEAUX INFORMATIQUES D'ENTREPRISE : CRÉATION, MAINTENANCE, FORMATION

VISITVAR

Provence - Côte d'Azur

Vivez l'expérience
à l'infini

# TOUS LES **GOÛTS** SONT DANS LA **NATURE,** CEUX DU **VAR** SONT À L'INFINI

**Visit Var est la marque destination de Var Tourisme**

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération*

www.visitvar.fr

VAR TOURISME
Agence de Développement Touristique du Var

Le Département

*VisitVar est la marque destination de Var Tourisme, l'Agence de Développement Touristique du Var sous l'égide du Conseil Départemental pour concevoir et mettre en œuvre la promotion touristique via l'observation de l'activité touristique, l'animation des acteurs, l'accompagnement et le marketing de produits touristiques.*

# L'AFUZI de A à Z...

**L'AFUZI, association basée sur l'engagement des chefs d'entreprises, a su s'imposer auprès de ses partenaires et surtout faire entendre sa voix, toujours pleine de bon sens et souvent reprise en exemple au-delà du Var.**

Avec cette rubrique, Philippe Bartier, le président de l'AFUZI, tient à faire reconnaître ces valeurs qui donnent l'indépendance nécessaire à la réussite de la zone industrielle. Au fil des numéros de La Gazette du Var, les chefs d'entreprises se reconnaîtront. La Gazette du Var présente, rue par rue, l'ensemble des 610 entreprises de la zone. Un travail qui emmènera les lecteurs jusqu'en décembre 2018 ! Nous en profiterons également pour expliquer qui sont les hommes célèbres qui ont donné leur nom aux rues de la zone industrielle. Tous sont, en effet, d'éminents chercheurs, scientifiques ou médecins français. Avec cette présentation, l'AFUZI démontre l'investissement, année après année, des chefs d'entreprises pour le plus grand bien de l'économie du Var. •

*Gilles CARVOYEUR*

### Rue Albert CALMETTE

Albert Calmette est un médecin et bactériologiste militaire français, né le 12 juillet 1863 à Nice et mort le 29 octobre 1933 à Paris. Sa renommée tient à la mise au point entre 1904 et 1928, avec Camille Guérin, de la vaccination contre la tuberculose grâce au BCG de Calmette, qui, à cette époque, faisait des ravages. C'est cette découverte qui lui apporta une gloire mondiale et attacher son nom à l'histoire de la médecine. Il était le frère d'Émile Calmette (1851-1934), médecin inspecteur général des Armées, et de Gaston Calmette (1858-1914), directeur du Figaro de 1903 à 1914, assassiné en 1914 par Henriette Caillaux, l'épouse du ministre des Finances socialiste Joseph Caillaux.

### FRARE METALLERIE

0180 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 70133 - 83088 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 21 04 01
**Responsable : Daniel FRARE**
acmv.frare@free.fr
**Activité :** Serrurerie - Métallerie - Charpentes métalliques - Menuiserie métallique
**Effectif :** 17

### GARAGE SOS AUTOS

0799 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 30292 - 83078 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 28 03 53
**Responsable : Cyril GALAND**
garagegaland@orange.fr
**Activité :** Mécanique automobile
**Effectif :** 1

### GEORESO

0297 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 20301 - 83077 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 06 26 57 17 00
**Responsable : Benoît LAMBERT**
benoit.lambert@georeso.com
**Activité :** Relevés de réseaux EDF, travaux publics, relevés topographiques, implantation, détection de réseaux
**Effectif :** 2

### GEOSONIC FRANCE

0297 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 30419 - 83077 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 38 41 01
**Responsable : Mathieu LACROUTE**
agordio@geosonicfrance.fr
**Activité :** Développement - Vente machine forage
Effectif : 2

### HOBIE CAT EUROPE

0800 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 60250 - 83078 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 08 78 78
**Responsable : Michel CORIGLIANO**
hobiecat@hobie-cat.net
**Activité :** Construction de catamarans et dériveurs
**Effectif :** 55

### ISS HYGIENE PREVENTION

0219 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 20282 - 83078 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 08 41 42
**Responsable : Roland RODRIGUEZ**
agence.marseille@fr.issworld.com
**Activité :** Assainissement - Désinsectisation - Dératisation - Entretien VMC - Ramonage - Dégraissage hotte de cuisine
**Effectif :** 12

### K MODE CENTRALE

0219 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 50220 - 83089 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 98 01 51 74
**Responsable : Jean-Roch PEREZ**
k.mode.bureau@gmail.com
**Activité :** Prêt à porter vêtements distributeur et accessoires textile et autres - **Effectif :** 3

### LOXAM

0219 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 90072 - 83079 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 08 03 05
**Responsable : Cyril CRISCUOLO**
toulon_est@loxam.fr
**Activité :** Location matériel de bâtiment - Travaux publics
**Effectif :** 7

### MALUTECH

309 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 30338 - 83077 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 06 35 39 10 45
**Responsable : Nicolas REBOUL**
sasmalutech@gmail.com
**Activité :** Traitement de surfaces, revetement de metaux
**Effectif :** 1

### MC ENERGY CRAZY TIGER

0799 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 40210 - 83089 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 84 25 11 92
**Responsable : Bertrand DALLEAU**
infos@crazytiger.fr
**Activité :** Distribution de boissons - **Effectif :** 4

### MEVAVI IRISBUS - NISSAN TRUCKS – CLOVIS

0033 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 80152 - 83088 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 83 38 03 60
**Responsable : Frédéric HAMACHE**
mevavi@orange.fr
**Activité :** Vente et réparation de véhicules utilitaires industriels, autocars - Pneumatique - Location véhicules utilitaires et PL - Carrosserie
**Effectif :** 17

### BEST DRIVE

0150 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 50131 - 83088 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 01 78 84
**Responsable : Christine DOVETTA**
lafarlede@bestdrive.fr
**Activité :** Vente - Réparation pneus poids lourds et véhicules utilitaires- tourisme - 4X4 - Parallélisme - Amortisseurs - Freins – Vidange - **Effectif :** 8

### PERACHE SUD

0325 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 10216 - 83089 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 21 21 02
**Responsable : Jacques PANOSSIAN**
perache.sud@wanadoo.fr
**Activité :** Produits et matériels d'entretien pour collectivités et entreprise de nettoyage
**Effectif :** 9

### SOMIA

0187 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 70186 - 83089 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 08 75 40
**Responsable : Jean-François LUCIANO**
somiafarlede@orange.fr
**Activité :** Centre tachygraphe - **Effectif :** 1

### SVAE

0297 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 60286 - 83078 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 27 22 08
**Responsable : Alain MOREL**
svae83@orange.fr
**Activité :** Pose d'antennes de télévision - Électricité - Interphone - contrôle d'accès
Effectif : **5**

### STEF COTE D'AZUR TRP TOULON

0120 Rue du Docteur Calmette
ZI La Garde BP 30138 - 83088 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 08 78 60
**Responsable : Nicolas CHAUCHE**
stef-trp_toulon_commerce@stef.com
**Activité :** Messagerie nationale et internationale sous température dirigée
**Effectif :** 37

### T C P SUN

0329 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 60565 - 83042 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 27 53 42
**Responsable : Lionel DOUCET**
doucet@tcpsun.fr
**Activité :** Entretien et réalisation des réseaux d'assainissement, désinfection des canalisations
**Effectif :** 4

### TOULON PIECE AUTO

0799 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 40014 83087 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 00 40 00
**Responsable : Lionel VERMOTE**
lionelsfpa@hotmail.fr
**Activité :** Vente de pièces automobiles
**Effectif :** 7

### TOULON PRODUCTION ALUMINIUM

0750 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 80214 - 83089 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 20 04 29
**Responsable : Denis MENTOR**
toulon.production.aluminium@orange.fr
**Activité :** Menuiserie aluminium
**Effectif :** 6

### TRANSPORTS YVES COLAS

0629 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 90144 - 83088 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 21 31 05
**Responsable : Yves COLAS**
yves.transports-colas@orange.fr
**Activité :** Transports lots - Entreposage - Stockage – Distribution
**Effectif :** 9

### ALIOUANE HACHEMI

0150 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 50193 - 83089 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 83 57 48 83
**Responsable : Hachemi ALIOUANE**
ha.transbeton@gmail.com
**Activité :** Transport de béton, vente de véhicule, maçonnerie, plomberie, carrelage, placo-plâtre, remorquage, vente de véhicules motos, bateaux d'occasion lavage
**Effectif :** 2

### VATEX

0799 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 60378 - 83085 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 08 40 00
**Responsable : Dominique GAREL**
contact@vatex-expertises.fr
**Activité :** Expertise automobile
**Effectif :** 9

### VDSYS

0799 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 20128 - 83088 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 42 16 85
**Responsable : Abdel BENOTHMANE**
commercial@vdsys.fr
**Activité :** Fabricant de matériel de transmission radio
**Effectif :** 14

### WEISHAUPT

0699 Rue du Docteur Calmette
ZI La Farlède BP 20328 - 83077 TOULON CEDEX 9
**Téléphone :** 04 94 75 76 19
**Responsable : Matthieu TITONI**
toulon@weishaupt.fr
**Activité :** Brûleurs et systèmes de chauffe - Équipements électriques solaires - Pompes à chaleur
**Effectif :** 4

# 20ème tournoi de bowling
# Le 2 décembre, le rendez-vous de la générosité et du sport

**A l'occasion du 20ème tournoi de bowling des Afuziens, l'AFUZI célèbre également les 20 ans de partenariat avec le Bowling de Provence. Les concurrents sont déjà dans les starting-block, prêts à en découdre.**

Au départ, ce tournoi, créé en 1998, avait pour ambition de succéder à la course de l'AFUZI qui avait réuni, pendant 10 années, plusieurs centaines de salariés sur les routes de la zone industrielle de Toulon-Est.

## PLUS DE 250 PARTICIPANTS ATTENDUS

*«Puis, le tournoi de bowling a repris le flambeau en réunissant, chaque année, 250 participants, qui représentaient entre 25 à 30 sociétés, répartis sur les 32 pistes du Bowling de Provence. A noter que l'équipe de l'AFUZI est accompagnée des stagiaires de Var Stages et des deux jeunes femmes en service civique, recrutées pour 8 mois »*, raconte Sabine Gotti, secrétaire générale de l'AFUZI.

## UNE TOMBOLA AU BENEFICE DU TELETHON

Pour la 3ème année, l'AFUZI reverse au Téléthon les bénéfices réalisés grâce à la tombola pour laquelle près de 80 entreprises offrent un lot. Et, quels lots !

Du panier gourmand en passant par des casques de ski, les entreprises partenaires ne manquent jamais le rendez-vous de la générosité et du sport.

*«Cette année, pour fêter l'anniversaire des 20 ans, l'AFUZI s'est associée avec l'agence SERIOSA pour offrir le 1er lot, en l'occurrence un vol panoramique en hélicoptère pour 2 personnes au-dessus des gorges du Verdon »*, ajoute Philippe Bartier, le président de l'AFUZI.

Dès le samedi matin, les participants, inscrits sous la bannière de leur société et accompagnés de leur famille ou de leurs amis, se lèveront tôt, accueillis avec les croissants pour 4 h de convivialité au cours desquelles tournoi, tirage de la tombola, animations, remise des trophées se succéderont.

## NOMBREUSES RECOMPENSES

Avec pour dress code la mode «Country», ils danseront peut-être avec l'association Happy Horse Country de La Farlède qui se produira pour une démonstration.

En plus des grands classiques (mixtes, femmes et juniors), les gagnants des trophées «spéciaux» seront à l'honneur : STRIKE (meilleure ambiance), SPLIT (hors junior), BABY (entreprise la plus jeune), SPARE la plus féminine, I LOVE YOU (la plus fidèle depuis 20 ans).

En attendant le 2 décembre, les salariés se mobilisent déjà, les entreprises redoublant d'idées pour les lots. •

**AFUZI – 04 94 08 81 81 – www.afuzi.fr**


fioul83

PROFITEZ !

3000€ de crédit d'impôt avant le 31 décembre 2017

Remplacement de chaudière Fioul à condensation
pour tous renseignements
www.impots.gouv.fr

# Hivernales 2017
# Le village de Noël et ses 100 chalets

**Vêtue de sa robe de lumières, La Garde se transforme en un village de Noël enchanté pour émerveiller petits et grands.**

Jusqu'au 31 décembre, les nombreux artisans vous proposent de goûter leurs différentes spécialités culinaires, découvrir leurs multiples créations et trouver des dizaines d'idées cadeaux pour toute la famille et les amis. Le père Noël saura quoi déposer au pied du sapin le grand soir !
Dans les allées, ça sent bon le chocolat chaud, les gaufres ou le pain d'épice…
Comment ne pas craquer pour une petite gourmande ?
Pour valoriser le travail des artisans et des producteurs, un logo a été apposé sur leurs chalets afin de faciliter leur reconnaissance par le grand public.

## DES ANIMATIONS ET DU MERVEILLEUX

Les Hivernales invitent petits et grands dans un monde féerique emplie de cette magie si particulière des fêtes de fin d'année.
Rythmes, rires et surprises au programme les mercredis et week-ends, puis tous les jours pendant les vacances scolaires : guignol lyonnais, parades, théâtre de rue, la diva et le piano à échasses, le manège roulant de Poppins, clowns, sculpteurs de ballons, maquilleuses, musique et danse pour tous les goûts : Jazz New Orléans, tango argentin, musique irlandaise, brésilienne, indienne et gardéenne même avec la participation de l'Harmonie Mussou le 16 décembre à 16h.
Place Mussou - Les mercredis de 15h à 20h
L'atelier du Rocher propose Le calame en cavale
Le calame, c'est le roseau taillé en pointe dont on se sert pour l'écriture… Découvrez la taille de cet instrument traditionnel, la fabrication de l'encre féerique, les écritures et la calligraphie orientale et latine à partir de proverbes.

## LE CHALET DU PERE NOEL

Autour de son merveilleux chalet, les lumières scintillent et les yeux brillent à l'idée de le rencontrer… Qui ?
Le père Noël bien sûr ! Tous les jours, il recueille les lettres, partage quelques secrets, distribue des bonbons aux enfants (presque) sages et se prête à une séance photo souvenir. Un instant magique !
Place Victor Hugo - Rue Vincent Raspail (face à l'église). Ouvert au public tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h (sauf lundis matin) Fermeture exceptionnelle à 16h le 24 décembre. Fermé le 25 décembre.

## LA CRECHE PROVENCALE ANIMEE

Véritable tradition en Provence, la crèche est aussi incontournable que le sapin. Dans la Vieille Garde, sous la voûte du musée de la Vigne et du Vin, venez admirer l'une des plus belles crèches animées. Un délicat mélange entre Orient et Occident, traditions régionales et récits bibliques, paysages de Bethléem et Gardéens…
Musée de la Vigne et du Vin - Les Restanques - 1 rue Ledru Rollin. Visite gratuite de 10h à 12h et de 14h à 19h (sauf lundis matin), jusqu'à 20h les vendredis et samedis. Fermée le 25 décembre.

## LE CALENDRIER DE L'AVENT CONTE

Armelle conte avec la parole, Peppo conte avec la musique. La voix comme un instrument, l'instrument comme une voix. Dans la grande tradition tsigane, Armelle et Peppo Audigane sillonnent les routes et transmettent au public leur culture. Avec des histoires tout en émotions, surréalistes et envoûtantes, ils nous raconteront tous les soirs un conte au fil du calendrier de l'Avent.
Place Baptistin Autran
Tous les soirs du 1er au 23 décembre à 18h et le dimanche 24 décembre à 15h.

## LA SOUPE EST FAITE !

La soupe, c'est le plat d'excellence de l'automne et de l'hiver. Elle réchauffe, cale les petites comme les grandes faims et possède beaucoup de qualités nutritionnelles. Elle permet toutes les fantaisies, toutes les associations les plus inattendus, et ouvre à la créativité culinaire. Elle invite aussi à la convivialité et au partage. La Garde, ville active du Programme National Nutrition Santé, propose cette année encore avec les cuisiniers du SIRC (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective), une dégustation de soupes.
Hall d'entrée de l'esplanade Gérard Philipe. Samedis 2, 9 et 16 décembre de 18h à 19h. Dégustations gratuites.

## LES CONCERTS

Concert de musique sacrée par l'Ensemble vocal universitaire de Toulon et du Var, la Chorale classique de Provence et l'Ensemble Instrumental de Toulon et du Var
Dimanche 3 décembre – 16h. Église de la Nativité - 42 Rue Victor Thouron. Trois œuvres écrites pour solistes, chœur et orchestre.

## LA GARDE, UNE VILLE SOLIDAIRE

La Garde est une ville solidaire, une ville qui a du cœur.
De très nombreuses manifestations et animations au profit de l'AFM TELETHON se déroulent sur la commune avant, pendant ou après les dates nationales des 8 et 9 décembre, en partenariat avec des associations, notamment Une Fleur Une Vie.

## LE PROGRAMME

**Jeudi 30 novembre - 15h - Auditorium**
Spectacle d'Opérette, association Vive l'opérette
Vendredi 1er décembre - 20h30 - Salle Mussou
Baléti et danses traditionnelles, association ACAMP
**Samedi 2 décembre - 20h30 - Auditorium**
Pièce de théâtre Ma colocataire est une garce, association Les tréteaux gardéens
**Samedi 2 décembre - 20h30 - Salle Gérard Philipe**
Soirée dansante, Association Entrez dans la danse
**Jeudi 7 décembre - 14h à 18h - Salle Gérard Philipe**
Tournoi de bridge, association Le Bridge à La Garde
**Jeudi 7 décembre - 20h - Salle Mussou**
Animation musicale pop rock avec le groupe Magdalena, danses en ligne avec l'association Loisirs et maintien en forme et initiation salsa et rock avec l'association Pause détente
**Vendredi 8 décembre - 20h30 - Salle Gérard Philipe**
Soirée de gala de danses, associations Art, Culture et Choréole, Les Sables d'Or, Sevillanas y compas et Tahiti Marama
**Samedi 9 décembre - 14h30 - Salle Gérard Philipe**
Super loto, association Une Fleur Une Vie
Nombreux lots offerts par les exposants des chalets de Noël et commerçants de la ville.
Gros lot surprise. Buvette
**Samedi 9 décembre - 16h - Auditorium**
Concert d'Opéra et Opérette, association La P'tite Scala
**Dimanche 10 décembre - 14h à 18h - Gymnase Jacques Troin**
Stage de Krav Maga, association SDKM AREA
**Mardi 12 décembre - 15h - Résidence-autonomie Marie Curie**
Loto ouvert à tous, association Les amis de Pierre et Marie Curie •

**RENSEIGNEMENTS**
**Maison des associations**
**04 98 01 15 72**

**INFOS PRATIQUES**
**Le village de Noël vous accueille du 24 novembre au 31 décembre.**
**Il est ouvert de 14h à 19h les lundis, de 10h à 19h en semaine, et jusqu'à 20h les vendredis, samedis et dimanches.**
**Le village de Noël sera fermé le 25 décembre.**
**Entrée, animations et parkings gratuits.**
**Cette année pour votre sécurité, mise en place d'une « fan zone » : 5 entrées avec contrôles le 24/11 et les week-ends.**

**RENSEIGNEMENTS**
**Maison du Tourisme**
**04 94 08 99 78**
**maison_du_tourisme@ville-lagarde.fr**
**Programme complet et actualités sur www.ville-lagarde.fr**

# 1ère édition
# Un Noël au Moyen-âge

**Les 16 et 17 décembre, le traditionnel marché de Noël est un voyage dans le temps.**

Le Comité officiel des fêtes, en partenariat avec le service festivités et l'association des commerçants et artisans farlédois, organise le premier marché médiéval de La Farlède.
Cette année, pour la première fois sur la commune, les Farlédois pourront attendre les fêtes en vivant l'expérience d'un vrai village médiéval. «*A cette occasion, la troupe six-fournaise de la Confrérie des Ours noirs installera derrière la mairie un campement pour une reconstitution historique. Ces tentes donnent une image fidèle des activités qui avaient cours à cette époque : armement, couchage, restauration, etc.*», s'émerveille, par avance, Raymond Abrines, le maire de la cité.
En effet, la troupe costumée va offrir plusieurs défilés dans la journée et proposera des ateliers comme le tir à l'arc. Des démonstrations de combats médiévaux sont également au programme, données par les différentes associations présentes (Autodéfense académie, Les sangliers du Gapeau et Les spadassins du soleil). Ces événements seront annoncés par les Aboyeurs, ces crieurs qui, au Moyen-âge, parcouraient les rues pour informer la population.

### ARTISANAT DE QUALITE

Bien sûr, l'artisanat est de la fête avec un accent mis sur la qualité et les produits médiévaux. Calligraphie, sablage de verre, objets en osier ou instruments de musique seront sur les stands. Un tailleur de pierre ainsi qu'un forgeron farlédois seront présents. «*Les commerçants locaux sont associés aux deux journées tout comme les artisans du cuir, du bois, de la poterie ou encore des bijoux. Les plus grands pourront goûter la cervoise et l'hypocras, ce vin épicé médiéval* », ajoute le maire. Des jeux gonflables sont mis en place pour les enfants à côté de jeux médiévaux. Ils pourront faire un tour en calèche et retrouver l'invité d'honneur de ce marché : le père Noël. Amis et visiteurs, pensez aux artisans et commerçants locaux pour finaliser vos achats de Noël ! •

**Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42**
**Organisé en collaboration avec l'Association des commerçants et artisans farlédois et la Ville de La Farlède.**

## LES AUTRES RENDEZ-VOUS

**JEUDI 30 NOVEMBRE**
**Les trophées farlédois**
18h, Espace associatif et culturel de La Capelle
*Service des sports : 04 94 21 95 69 - 06 22 40 60 21*

**JUSQU'AU 30 NOVEMBRE**
**Inscription pour le dîner de gala du Téléthon**
Il a lieu le samedi 9 décembre à la salle des fêtes. Animation musicale et dansante. *25€/personne. Recettes reversées à l'AFM Téléthon.*

**LUNDI 4 DÉCEMBRE**
**Noël du CCAS**
Le Centre communal d'action sociale de La Farlède offre la visite d'une crèche provençale animée, un repas spectacle dansant et un colis de Noël. 14h, sous chapiteau, place de la Liberté à Toulon. *CCAS : 04 94 27 85 84*

**MARDI 5 DÉCEMBRE**
**Hommage aux morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie**
11h devant la stèle de la 5e RCA, parking du cimetière.

**MERCREDI 6 DÉCEMBRE**
**Le rendez-vous des bébés**
Un mercredi sur deux, le matin à partir de 10h15 à la médiathèque Eurêka, c'est le rendez-vous des bébés ! Ouvert à tous !
**Ateliers libres,**
« je prépare l'arrivée du vieux barbu » et film de Noël à 15h.

**JEUDI 7 DÉCEMBRE**
**Repas spectacle dansant de Noël du CCAS**
Offert aux Farlédois de 70 ans et plus sur présentation d'un justificatif de domicile. Le spectacle se déroule à la salle Couros, La Valette-du-Var. *CCAS : 04 94 27 85 84*

**JEUDI 7 DÉCEMBRE**
**Ciné-club**
Séance à 18h30 sur inscription.
Prochaine date : 14 décembre. *Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30*
**Noël à la médiathèque**
Vous ne le savez certainement pas, mais le Père Noël est depuis toujours raide dingue des comédies musicales. Oui, oui, Il adore chanter et esquisser quelques pas de danse pour le plus grand plaisir de ses amis les lutins et les rennes. Le seul moment où il ne peut pas le faire c'est à Noël car il est trop occupé à apporter des cadeaux aux enfants du monde entier. Mais quand il a su que cette année à La Farlède nous l'attendions avec des comédies musicales, des animations, du chant, de la danse et beaucoup de bonne humeur, il n'a pu s'empêcher de pousser la chansonnette et….de réveiller tous les animaux de la forêt, hum, hum…..

**DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 31 DÉCEMBRE**
**La forêt enchantée**
La placette du moulin de la Capelle prend des allures de forêt. Des sapins attendent d'être décorés par les petits farlédois, en famille, entre amis, dans le cadre de l'école, de l'Accueil de loisirs ou de la crèche, pour donner vie à une forêt enchantée.
*Service communication : 04 94 01 47 16*

**VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
**Téléthon**
L'occasion de tous se rassembler pour une cause commune : la recherche médicale pour soigner les maladies génétiques rares. Avec l'aide des associations farlédoises. Démonstrations des associations, tournoi de foot, tournoi de pétanque, CROSS des écoles, Flash mob, tour en Harley, zumba, tombola, dîner de gala.
*Service des sports : 06 22 40 60 21 - Service festivités : 04 94 33 24 40*

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
**Concours de pétanque 2x2 mêlée des mêlées pour le Téléthon**
13h30, au complexe sportif
3 parties lots mises 4€ par joueur
Les joyeux boulomanes farlédois : 06 72 19 75 54
Dîner de Gala pour le Téléthon
20h, salle des fêtes
**Animation musicale et dansante**.
Menu : 25€ reversées au bénéfice du Téléthon.
*Inscriptions au service festivités à l'Espace associatif et culturel de La Capelle : 04 94 33 24 40*
*Avec la participation financière de la Ville de La Farlède.*

**DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
**Calendales animée par la troupe « Lo Terralhet «**
15h, salle des fêtes
Association Farlède Provence : 06 33 86 60 19 - 06 03 18 47 43
**Concentration hivernale des cyclotouristes**
8h30 -12h, place de La Liberté
*Vélo club farlédois : 06 24 22 43 92*

**MERCREDI 13 DÉCEMBRE**
**Ateliers libres de Noël**

**JEUDI 14 DÉCEMBRE**
**Ciné-club** : 18h30 : comédie musicale
Médiathèque Eurêka - 04 94 20 77 30

## N'OUBLIEZ PAS DE RÉCOLTER VOS BOUCHONS !

**Depuis quatre ans, l'association Handibou récupère les bouchons de bouteilles en plastique afin de financer des fauteuils handisports.**
**Association Handibou : 04 94 33 80 39 - 06 07 63 33 00**

# Zone agricole protégée
# Hervé Stassinos : «Pérenniser et développer l'activité économique agricole»

**Début novembre, Alain Baccino, président de la Chambre d'Agriculture du Var et Hervé Stassinos, maire du Pradet, ont signé une convention de partenariat, unis par une volonté commune de pérenniser et développer l'activité économique agricole communale.**

La convention a pour objectif d'étudier l'opportunité de créer une zone agricole protégée pour préserver sur le long terme la vocation agricole des terres. 260 hectares pourraient être concernés.

**LA ZAP EN CHIFFRES**
260 HECTARES CONCERNÉS :
Ce travail doit permettre de définir un périmètre de ZAP qui pourrait s'étendre sur 260 hectares.

**2ÈME PROJET DE ZONE AGRICOLE PROTEGÉE**
sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, après la ZAP de La Garde.

### PRESERVER LE FONCIER AGRICOLE

Pour Hervé Stassinos, maire du Pradet : «*Le partenariat doit servir à soutenir l'économie agricole locale. En effet, pour lutter contre la pression foncière et soutenir l'économie agricole, la commune du Pradet et la Chambre d'agriculture du Var ont décidé de s'associer. Ensemble, elles ont pour ambition de préserver durablement les espaces agricoles et de soutenir les conditions d'une agriculture de proximité. Les élus du Pradet souhaitent pérenniser et développer l'activité économique agricole ainsi que son patrimoine agricole sur le territoire. Aussi, en vue de limiter la pression foncière conduisant à l'abandon des parcelles qui deviennent des friches, et afin de répondre au souhait commun, de la commune et du monde agricole, il a été proposé de mettre en œuvre avec le concours de la Chambre d'Agriculture du Var l'outil foncier de préservation des terres agricoles : la Zone Agricole Protégée (ZAP) valant servitude d'utilité publique, qui permet de garantir sur le long terme le classement en zone agricole. Le périmètre d'étude s'étend sur 260 ha environ. Il s'agit de délimiter une zone qui sera soustraite à la pression foncière et dans ce cas c'est la règle d'urbanisme qui s'appliquera*».

### CONVENTION DE PARTENARIAT

Alain Baccino, président de la Chambre d'agriculture du Var soutient cette démarche en faveur d'une agriculture locale, plus forte et pérenne, et mobilise ses expertises au service de cette ambition. Pour le président de la Chambre consulaire : «*Il s'agit de mieux connaître l'agriculture communale pour proposer une stratégie foncière et des outils fonciers adaptés. Cette convention de partenariat, dont la mise en œuvre a été confiée à la Chambre d'Agriculture, s'articule autour de trois missions principales successives. Tout d'abord, il s'agit de réaliser un diagnostic agricole et foncier du territoire : ce diagnostic complet est une étape préalable nécessaire. Il permet d'avoir une bonne connaissance de l'occupation agricole du sol, d'identifier les secteurs à potentiel, les problématiques foncières et celles agricoles, rencontrées par la profession*».
Il ajoute : «*La convention vise, également, à proposer des actions foncières. Par exemple, sur la base du diagnostic, la Chambre définira l'opportunité de mettre en place une ZAP ou tout autre outil d'intervention foncière. Parallèlement, elle identifiera des axes d'action possibles pour développer et pérenniser l'agriculture communale dans le cadre d'un projet agricole de territoire. Enfin, elle permettra l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre de la ZAP*».

### UN BASSIN COMMUN ENTRE LA GARDE ET LE PRADET

Une telle convention est déjà en place à La Garde. Pour les élus du Pradet, l'objectif est aussi de développer une zone agricole sur le territoire de la future métropole toulonnaise. «*Cela est d'autant plus évident que nous avons un bassin agricole commun entre La Garde, Le Pradet et Carqueiranne. Ce qui nous permettra de pérenniser l'agriculture sur tout le territoire, sans aucune contrainte supplémentaire et en partant à la reconquête de notre territoire, tout en conservant le caractère agricole de la commune. La convention vise à déterminer les zones à protéger. C'est un geste fort en direction de ceux qui veulent spéculer au niveau du foncier car il sera très compliqué de déroger à la règle*», insiste Christian Garnier, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, au patrimoine communal et à la prévention des risques naturels.

Enfin, Alain Baccino conclut : «*La ZAP est tout, sauf un sanctuaire. Si un exploitant doit se développer au sein de la ZAP, on le fera. L'agriculture n'a pas besoin d'être protégée, elle a besoin d'être développée. C'est un signe fort qui est envoyé à la population. La Zone Agricole Protégée est un outil foncier particulièrement adapté pour protéger et développer l'agriculture périurbaine. Il permet de préserver à long terme la vocation des espaces agricoles. Préserver les espaces agricoles n'est pas une finalité : notre objectif est le développement serein et pérenne de l'agriculture. Pour être efficace, la mise en place d'une Zone Agricole Protégée doit être accompagnée d'un véritable projet de développement agricole*». •

*Gilles CARVOYEUR*

**EXPERT EN AGRICULTURE AUPRES DES COLLECTIVITES**
**L'agriculture est au cœur de nombreux enjeux et de grandes ambitions qui supposent une connaissance et une expertise spécifiques. La Chambre d'agriculture du Var, expert reconnu des problématiques agricoles dans toutes leurs composantes, s'est positionnée comme le partenaire expert au service des collectivités et des territoires. A l'écoute, elle conseille et accompagne les collectivités dans leurs projets immédiats ou futurs, dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique local et de l'agro-écologie. Nous sommes convaincus qu'ensemble, collectivités, profession agricole, partenaires, chambre d'agriculture-, les projets agricoles prennent vie !**

# Orientation professionnelle
# Patricia Perreten : «Donner des clés pour (mieux) trouver sa voie»

**Trouver son orientation scolaire ou professionnelle n'est pas toujours facile. L'essentiel est de définir des objectifs en adéquation avec ce que nous souhaitons vraiment.**

Patricia Perreten, installée à Pierrefeu-du-Var mais qui se déplace dans toute la région toulonnaise, peut vous accompagner «*à identifier le métier (fonction-rôle-responsabilité) en adéquation avec ce que vous êtes et qui vous rendra heureux*» !

### UN REGARD NEUTRE ET BIENVEILLANT

Spécialiste des Ressources Humaines, ayant exercé au sein de grandes entreprises et de cabinets de Conseil RH, Patricia Perreten coache jeunes et adultes pour qu'ils trouvent leur place et leur identité dans le monde du travail.
Elle définit son rôle ainsi : «*Face aux changements rapides qui touchent nos vies tant professionnelles que personnelles, il nous arrive de douter voire de se sentir bloqué. Dans ces moments-là, nous avons besoin d'un regard neutre et bienveillant. C'est le coup de pouce qui nous permettra de repartir confiant et recentré*».
Forte de ce désir profond d'aider des personnes en proie à des doutes ou difficultés dans le monde du travail, Patricia Perreten propose un accompagnement en deux temps, abordable pour tous. Ainsi, elle s'appuie sur un outil d'analyse créé pour aider les jeunes (+ de 15 ans), les étudiants et les adultes à trouver l'orientation qui leur correspond réellement, qu'elle soit scolaire ou professionnelle. La démarche proposée s'appuie sur les travaux de Robert Jourda, fondateur de l'Institut de la Vocation et inventeur de l'analyse A2P, qui explore durant plus de 30 ans l'individu en situation de travail et sa singularité.

### LES CLES POUR BIEN S'ORIENTER

Quelle sont, alors, les clés pour bien s'orienter ?
Patricia Perreten offre quelques pistes : «*Prendre conscience de ses talents et donc apprendre à se connaître ! Quand on se connaît bien, tout devient plus facile. Identifier ses talents innés, son aptitude pour un métier, c'est l'étape indispensable pour prendre les bonnes décisions concernant son futur. En effet, nos talents nous rendent uniques. Ce sont eux qui nous accompagnent toute notre vie, et nous permettent d'être les meilleurs dans ce que nous faisons. Choisir son orientation en accord avec ses talents, mieux identifier sa personnalité professionnelle, c'est la promesse d'un parcours serein et réussi, pour chacun*» ! •

*Gilles CARVOYEUR*

**Pour joindre Patricia PERRETEN :**
**http://www.orientation-avenir.fr**
**Consultante RH**

**Orientation Professionnelle et Scolaire**
**06 62 11 02 42**
**pperreten@orientation-avenir.fr**

# Marché de Noël
# Une belle journée à partager en famille

**Rendez-vous place Gambetta, le 3 décembre, pour l'incontournable marché de Noël qui réunira petits et grands pour une journée placée sous le signe de la détente et de la convivialité.**

L'inauguration sera effectuée en présence des élus et notamment de Patrick Martinelli, maire de Pierrefeu. •

### LE PROGRAMME

**10h :** Ouverture.
**10h à 12h et 14h à 16h :**
- Dépôt ou réalisation sur place des dessins pour le concours, place Gambetta.
- Atelier de maquillage, place Gambetta.
- Atelier autour du tri.

**14h30 :** Ateliers du cirque.
**16h30 :** Spectacle pour enfants « Pitreries fait son Noël » place Gambetta.
**17h30 :** Arrivée du Père Noël.
**18h00 :** Castagnade et boisson chaude offertes par la municipalité, place Gambetta.
Toute la journée : animations du rue (A Capella et les lutins clowns du Père-Noël), dépôt des jouets dans la fontaine, place Wilson, boîte aux lettres du Père Noël, la « Marmite gourmande », petit train (départ du Dixmude vers la Foire aux Santons), les jeux en bois, maquillages… Une belle journée à partager en famille !

**Renseignements au 06.15.57.90.81 - Office de Tourisme 04.94.28.27.30**

## Arrivée des migrants

# François de Canson : «On nous doit la vérité, toute la vérité» !

**Pour François de Canson, un seul mot d'ordre : «*Que ce dossier soit enfin géré en toute transparence, ce qui était loin d'être le cas quand nous l'avons découvert en avril dernier quand ce dossier est apparu sur la place publique*».**

François de Canson réclame de la transparence : «*La Londe est une terre d'accueil. C'est vrai ! Mais pas à n'importe quel prix. Je veux la transparence la plus totale dans ce dossier. Je rappelle que nous avons appris par la rumeur l'existence de ce dossier. Comme quoi le groupe ACCOR avait vendu 62 Formule 1 à ADOMA, ex - SANACOTRA. Lors de ma première rencontre avec le préfet du Var, ce dernier m'a certifié qu'il n'était pas au courant ! Et, lors de ma deuxième rencontre avec le préfet, j'ai enfin appris que ce dossier était bien réel ! C'est pourquoi, aujourd'hui, je veux que l'on traite ce dossier dans la transparence. On nous doit la vérité. Toute la vérité ! Certes, il faudra respecter les droits des migrants, mais ceux-ci devront également respecter leurs devoirs*» !

## Le point avec le maire de La Londe-les-Maures.

**Pouvez-vous nous rappeler dans quel contexte vous avez découvert ce dossier sensible?**

**François de Canson** : Depuis le mois d'avril 2017, des rumeurs faisaient état d'une installation probable de migrants dans une zone géographique située entre Le Lavandou et La Londe. Après avoir effectué quelques recherches, nous avons appris la vente par le groupe ACCOR d'une partie de ses hôtels Formule 1 à la filiale immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations, la SNI. Il s'est avéré que le groupe ACCOR a vendu 62 de ses 237 hôtels Formule 1 français dont celui de La Londe, dans le cadre du renforcement des infrastructures de logement d'urgence, la gestion opérationnelle ayant été confiée à ADOMA (ex – SANACOTRA).

**Quelle a été votre réaction ?**

**FdC.** J'ai interpellé le directeur de Cabinet du Préfet pour savoir s'il y avait bien un lien entre la rumeur sur l'arrivée de migrants et l'achat de l'hôtel Formule 1 par la SNI. La réponse fut claire : la Préfecture n'a aucun écho sur le sujet.
N'étant pas satisfait de la réponse, j'ai écrit au Préfet du Var afin de lever toute ambiguïté. Reçu le mardi 2 mai, le Préfet m'a informé que l'arrivée de migrants était bien programmée dans l'hôtel Formule 1, à La Londe-les Maures.

**Que s'est-il passé ensuite ?**

**FdC.** A l'occasion d'un conseil municipal extraordinaire qui s'est tenu le 13 mai 2017, suivi d'une réunion publique sur le parvis de l'Hôtel de Ville, nous avons clairement formulé notre opposition au projet tel que présenté en dénonçant une décision, prise sans concertation, de manière unilatérale et dans la plus grande discrétion engendrant des crispations et semant le trouble. Sur le fond, des questions qui, à l'époque, n'avaient pas trouvé de réponse !
Avait-on à faire à des réfugiés économiques ou des réfugiés de guerre ?
Comment gérer cet afflux de demandeurs d'asile ?
Est-ce que l'État financerait les besoins de cette structure ?
Est-ce que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir des familles avec enfants, si tel devait être le cas ?
Est-ce que l'État avait délivré des autorisations d'urbanisme afin de transformer l'hôtel en centre d'hébergement ?
Les questions d'hygiène et de sécurité avaient-elles été envisagées ?
Ce que j'ai dénoncé, c'est l'impréparation de ce dossier, c'est le nombre de personnes annoncées, une centaine. Ce que je dénonçais encore, c'était le fait de n'accueillir que des hommes.

**Quelle était la situation envisagée, au début, par le Préfet et l'État ?**

**FdC.** En effet, au départ, on nous annonçait des hommes seuls. S'il devait arriver des migrants à La Londe, je voulais aussi que l'on puisse héberger des familles de notre territoire intercommunal qui sont dans la précarité. Depuis avril, les choses ont avancé dans le bon sens. Sur les 62 sites retenus (ex Formule 1) par ADOMA, seuls deux dont celui de La Londe-les-Maures accueillent des familles. Et, 20 chambres sont réservées aux familles en difficulté. Je remercie le préfet du Var et les services de la préfecture d'avoir pris en compte nos demandes.

**Qu'avez-vous proposé aux autorités ?**

**FdC.** J'ai proposé, au groupe ADOMA, l'acquisition de l'Hôtel Formule 1 par la ville. Ce qui a été refusé par ADOMA.
J'ai également proposé de n'accueillir, en mixité, avec des familles de migrants sur une moitié de l'hôtel et sur l'autre moitié des personnes résidant sur la communauté de communes et qui se trouveraient en situation précaire ou encore pour y loger des familles mono-parentales ou accueillir des jeunes en difficulté, en partenariat avec le Conseil départemental. Cette solution a semble-t-il été entendue, puisque par courriers en date du 31 mai et 15 juin 2017, le Préfet du Var me confirmait cette option d'accueil. Après une réunion en Préfecture, ce lundi 13 novembre, nous en savons désormais un peu plus. Tout d'abord, nous allons accueillir d'ici fin novembre, 24 migrants, pour l'instant, et à terme, 31 adultes et 29 enfants. Au départ, le centre accueillera 5 hommes, 8 femmes et 12 enfants dont certains seront scolarisés dans les écoles maternelle et primaire et au collège de La Londe. •

*Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR*

### DONNER LA PAROLE AUX RIVERAINS DU CENTRE

Il faut compter environ 1 ans pour l'instruction des dossiers. Ce qui signifie que les migrants qui arrivent en novembre, resteront à La Londe-les-Maures, au moins un an avant d'être remplacés par d'autres migrants puisque le site est censé fonctionner durant au moins 5 ans. Sauf si la situation internationale venait à changer et que la paix revienne dans les pays en guerre qui ont poussé les migrants à venir en Europe et en France.

Pour le directeur du service de la cohésion sociale de la préfecture du Var : « *L'ex - Formule 1 est un PRADA (Programme d'accueil des demandeurs d'asile). Il existe 5 000 places en France. Les 12 régions françaises sont concernées et pour la PACA, il existe 3 centres avec Vitrolles, Gemenos et La Londe-les-Maures. Le contrat avec la société ADOMA a été conclu pour 5 ans, ce qui signifie que le centre de La Londe-les-Maures fonctionnera pour les 5 ans à venir. Il accueillera 60 personnes qui occuperont progressivement les locaux. Nous avons mis en place une cuisine collective pour que ces familles puissent retrouver une certaine autonomie et une vie de famille*».

De son côté, Philippe Ghirard, directeur territorial Var d'ADOMA, ajoute : «*ADOMA bénéficie d'une grande expérience dans l'accueil des demandeurs d'asile. Les migrants arriveront progressivement jusqu'à mi-décembre. Ils seront encadrés par une équipe de professionnels dont 3 travailleurs sociaux dont une directrice et un agent polyvalent qui servira également de chauffeur puisque nous possédons un minibus de 9 places. 50% des migrants sont des enfants. Cela représentera au total 19 familles. Et, nous comptons bien qu'elles puissent vivre en bonne harmonie avec la population. Pour ADOMA, c'est très important*».
Le directeur territorial reprend : « *ADOMA travaille également en collaboration avec d'autres institutions comme l'OFRI, l'ARS, l'Éducation Nationale, la Gendarmerie et les services de la préfecture. En lien avec elles, nous nous assurerons que tout va bien. Quant à la sortie du PRADA, elle sera conditionnée soit par l'obtention d'un titre de séjour en tant que réfugié, soit par une reconduite à la frontière en cas de refus* ».
Pour ADOMA, la gestion des nouveaux migrants n'est pas un problème : «*Nous comptons plus de 1 000 logements dans le Var, implantés sur la bande littorale de La Seyne-sur-Mer à Fréjus. Nous gérons un CADA en centre-ville de Toulon qui accueille une soixantaine de personnes. Nous souhaitons réussir la qualité de l'accueil, dans le respect de la réglementation en effectuant notre travail tout en respectant la commune. Je suis allé à la rencontre des locataires et des propriétaires qui habitent à proximité de l'ex- Formule 1 et nous avons l'intention de créer un comité de suivi qui permettra de donner la parole aux habitants du quartier qui apporteront leurs réflexions et leurs propositions. Le PRADA est un dispositif ouvert et nous souhaitons travailler dans une volonté de transparence, mais surtout en associant les riverains* ».

# Marché des Vins 2017

## 2 000 amateurs au rendez-vous des vignerons

**A l'issue des deux jours de dégustation et de vente, un grand sourire s'affichait sur le visage d'Eric Dusfourd et des vignerons exposants.**

Une vingtaine de domaines était présent pour cette cuvée 2017. Les vignerons se sont particulièrement investis pour que la fête soit belle et réussie.

Pour Eric Dusfourd, la cheville ouvrière de l'Association des Vignerons de La Londe : «*Le bilan de cette 6ème édition du marché des vins est très positif, avec une fréquentation qui s'élève autour des 2 000 personnes, venues tout le long du week-end, de manière assez égale, il faut le noter. Les visiteurs ont pris le temps de discuter avec les vignerons et ont, tout particulièrement, dégusté les standards de l'appellation la Londe comme les vins blancs et les vins rouges mis en avant pour les fêtes de fin d'année qui arrivent à grands pas ! Durant ces deux jours, le public a découvert aussi des vins originaux comme des vins naturellement doux du château La Tour Saint-Honoré ou un vin rosé élevé en barriques du Château Angueiroun de Bormes-les-Mimosas. En effet, le terroir La Londe regroupe 4 communes : La Crau, Hyères, Bormes-les-Mimosas et La Londe-les-Maures. Cette manifestation montre, une fois de plus, la cohésion et l'amitié qui règnent entre les vignerons du terroir La Londe*».

Ainsi, la salle des fêtes Yann Piat avait été transformée en plage avec des tonnes de sable, de la végétation et une paillote où les visiteurs se sont régalés, avec 3 000 huîtres de Tamaris, un accord idéal avec les vins blancs du terroir londais ! Avec un plaisir réel, les habitués ont déjeuné dans une ambiance conviviale, se régalant avec les succulentes préparations des maîtres restaurateurs de la commune, Antonio Fiorino (Casa Fiorino) Eric Blanc (La Cigale) et Jean-François Hingouët (La Plage) qui ont animé, avec beaucoup de talent, les deux midis du week-end.

Un seul mot pour clôturer ce magnifique marché des vins : vivement la prochaine édition en 2018 ! •

*Photos Gilles CARVOYEUR*

### LES PARTENAIRES

CIC LA LONDE
GARAGE PEUGEOT LOPEZ
SUD EST ADHESIFS
COOPAZUR (LA CRAU)
GO SERVICE (LA CRAU)
BOUCHONS VIAN
EMBALLAGES DU SUD
CHEVALLIER BOUTEILLES
LA CIGALE
LA PLAGE
CASA FIORINO

## Foire aux santons

# Traditions ancestrales de la Provence et rêves d'enfants

**La 42ème foire aux santons a ouvert, magistralement, les fêtes de fin d'année.**

Pour ouvrir le rideau sur la 42ème foire aux santons coordonnée par le Foyer pour tous, le maire François Arizzi et les élus ont admiré, longuement, les figurines d'argile proposées par les santonniers de la région. Le maire en a profité pour faire le tour des stands et passer quelques instants avec chaque exposant. C'était, aussi, l'occasion pour le premier magistrat de féliciter les bénévoles qui, autour de Gilbert Ghio, le président dynamique de l'association, s'activent, fidèlement et avec ferveur, chaque année pour la réussite de ce rendez-vous annonçant le temps festif des fêtes de fin d'année.

Comme le clame, avec bonheur, Magali Tropini, adjointe au maire, «*la foire aux santons est l'occasion de faire revivre les traditions ancestrales de la Provence*». Un objectif pleinement atteint si l'on en croit l'affluence constatée durant le week-end.

Puis, dans une joyeuse ambiance, les «Cigalouns» ont improvisé quelques pas de danses provençales, tandis que bénévoles et visiteurs ont échangé autour des collections du petit monde de santons.Les petits ont trouvé leur bonheur et les grands ont réveillé leur rêves d'enfant !

Bref, une inauguration joyeuse et un joli succès pour cet événement familial et authentique. •

*Photos Morgane AUFFRET*

# Christmas run

CAVALAIRE-SUR-MER

**17**
DECEMBRE
2017

**9h**
enfants

**10h**
5 et 10 km
**en solo ou**
**par paire**

**GAGNEZ**
UN VOYAGE
**EN LAPONIE**

10 KM
5 KM
3 KM
2 KM
1 KM

*Course pédestre festive et déguisée*
*Animations et pasta party après la course*

WWW.CHRISTMASRUN.FR

CASINO CAVALAIRE
PAP PANNEAU AFFICHAGE PUBLICITAIRE
VEOLIA
CAVALAIRE GOLFE DE SAINT-TROPEZ
fioul83
PALMIERI Excellence de la Glace
Cabinet Réveille
NAVARRO

Conception : CIMALP.COM - Loëtitia Burchini

# L'art et la culture s'installent dans la villa Théo

**Qui pouvait se douter qu'au début du XXe siècle, lors de l'installation du peintre belge, Théo Van Rysselberghe à Saint-Clair, ce petit quartier deviendrait le point d'ancrage de l'art au Lavandou.**

Sans doute pas cet artiste de l'époque impressionniste, tombé sous le charme des paysages et de la lumière de Provence, tout comme son ami et voisin Henri-Edmond Cross. Tous deux sont d'ailleurs inhumés dans le cimetière de la commune.

En 2007, le maire de la ville, Gil Bernardi, et son conseil municipal décident d'acquérir cette ancienne demeure du peintre avec l'idée d'y établir des activités culturelles. L'atelier des Arts Plastiques, présidé par Dany Bochatay, y prend, immédiatement ses quartiers, en accueillant des peintres amateurs, adultes et enfants.
En 2015, après diverses études et des aides financières, la décision est prise de réhabiliter et réaménager dans sa totalité l'habitation et le jardin. L'objectif est d'y installer une maison des arts, dénommée «Villa Théo». Une reconnaissance à celui qui a fait voyager le Lavandou dans le monde entier grâce à ses œuvres.

## LE RICHE PASSÉ CULTUREL DU LAVANDOU

Lors de l'inauguration, le 10 novembre dernier, de nombreux invités (*) ont découvert un superbe rez-de-chaussée, destiné à l'Atelier des Arts Plastiques, un premier étage dédié à des expositions éclectiques classiques ou contemporaines et un deuxième étage conçu pour accueillir des artistes en résidence temporaire. Sans oublier, bien sûr, le jardin arboré de plantes méditerranéennes, agrémenté de la reconstitution d'un lavoir et d'une placette. Un lieu idéal pour y organiser des soirées culturelles sous les étoiles.
Pour Gil Bernardi : «*Le riche passé culturel du Lavandou méritait, non seulement un hommage, mais que notre commune s'y adosse pour résoudre une équation à plusieurs inconnues : Comment rassembler la mémoire éparse de tant de splendeurs, glanées sur les palettes géniales des «Impressionnistes», des «Nabis» ou des «fauves» ? Comment rivaliser avec les musées emblématiques de la Côte d'Azur, et de quelle façon combler, modestement, le vide muséal entre la Villa Noailles et l'Annonciade ? Et, surtout, y a-t-il une place pour la culture dans une station balnéaire de premier plan ?*

*Et, la réponse, nous l'apportons ensemble aujourd'hui ! Vous la donnez par votre présence à cette inauguration de la Villa Théo*».

## LE LAVANDOU RAYONNE A TRAVERS LE MONDE

Le premier magistrat poursuivait : «*Discrètement, Le Lavandou rayonne dans tous les musées du monde, grâce à des toiles majeures réalisées par Matisse, Manguin, Cross et de Staël, sans que les générations ne l'aient vraiment mesuré jusqu'à Van Rysselberghe, dont les paysages traduisent l'émotion créatrice face à la lumière et à la beauté des sites qui composent nos rivages. Ces lieux admirables, aux cimaises des institutions picturales du monde entier, sont intacts : depuis la pointe du Layet à la pointe de la Baleine, jusqu'aux restanques de Saint-Clair, réhabilitées avec le soin que l'on sait*».
Pour le premier magistrat de la commune : «*Il fallait une vision, un projet, afin que le riche passé culturel de notre commune serve de vecteur à une ambition dont on devine ici les contours éducatifs et touristiques. Quelle meilleure base que l'atelier du peintre lui-même, de Théo Van Rysselberghe, pour servir de lieu d'exposition, pour partager avec lui l'émerveillement traduit au bout de la brosse, sur cette gamme chromatique si riche, par petites touches ! Et, pour servir de point de départ à la rencontre du chemin des peintres, salle d'exposition en plein-air, où les œuvres sont replacées dans leur contexte, dont les lutrins illustrent le chevalet et les toiles de maîtres dans leur lieu même de conception comme à l'enseignement de la peinture au sein de l'Atelier des Arts Plastiques*».

## UN PROJET PROSELYTE ET OUVERT

Gil Bernardi a conclu, non sans un certain lyrisme : «*Enfin, le projet a pris corps, avec la belle détermination de Raphaël Dupouy, à qui je veux rendre hommage, pour avoir été l'aiguillon qui fait que la culture n'est plus le parent pauvre des séquences budgétaires. Raphaël, le patient archéologue de cette richesse enfouie dans la mémoire collective et pourtant si éclatante aux expositions permanentes des musées d'Orsay, de Saint-Pétersbourg ou du Métropolitan Muséum.*
*Comme je tiens à saluer le mécénat qui a accompagné l'aide financière du Conseil Départemental - féru de chronoluminarisme.*
*Un mécénat qui nous offre également d'admirer cette exposition inaugurale que nous devons en grande partie aux familles Gide et Van Rysselberghe, autant qu'au prêt des collections de M. Ivor Braka.*
*Ce projet, bâti patiemment depuis 10 ans, se veut vivant, accueillant, prosélyte et ouvert sur l'extérieur.*
*Il vivra au fil des expositions temporaires et éclectiques que la Villa Théo accueillera, mais également au gré des acquisitions que la commune pourra engager pour constituer son fonds permanent, ou des échanges que nous conclurons avec les Grands Musées. Soyons fous – Le rêve est permis !*
*Soyons les messagers et les ambassadeurs de cette commune culturelle qui a voulu poser un*

*geste fort en affirmant de si belle manière qu'il y a effectivement une place de choix à côté des bains de mer. Une place de premier plan pour l'émotion et la plénitude de l'Art*». •

*Francine MARIE (Texte et photos)*

** Lors de l'inauguration, nous avons remarqué la présence de Marc Giraud, président du Conseil Départemental du Var, Nathalie Christien, élue du Lavandou, déléguée à la culture, Raphaël Dupouy, attaché culturel à la ville du Lavandou et les représentants des partenaires financiers dont la Fondation du patrimoine.*
*Pour toutes informations :*
*service.culturel@le-lavandou.fr*

# Corrida de Noël
# Sport, convivialité et grain de folie au rendez-vous !

**Avec un tel programme, il n'en fallait pas plus pour que le service des sports de La Croix-Valmer organise la 1ère édition de La Corrida de Noël.**

Venue du Brésil, avec la célèbre Corrida de Sao-Paulo, qui se déroule, traditionnellement, le 31 décembre, les corridas sont des courses sur route au cœur de ville et se déroulent généralement en fin d'année avec des tonalités plus ou moins festives.

«*La course à pied sur route suscite de plus en plus d'engouement, c'est pourquoi nous avons voulu proposer une manifestation d'envergure en touchant un large public puisque les enfants pourront aussi participer. Le but est de garder un aspect convivial et festif de la course à pied durant la période des fêtes de fin d'année, chaque participant étant invité à se déguiser. Le choix de la date s'est fait naturellement puisque c'est aussi le week-end du Téléthon auquel nous reverserons 2 € par inscription au parcours de la Corrida de Noël* », explique Brice Château du service des sports.

### NOUVEAU CONCEPT

Cette corrida de Noël, dans les rues illuminées du centre-ville de La Croix-Valmer, sera une course festive et déguisée. «*Nous souhaitions organiser un événement sportif durant les fêtes de Noël. Ainsi, nous animons le cœur du village tout en faisant la promotion, de façon ludique, de la course à pied avant les illuminations de Noël* », ajoute Brice Château.

Déguisés, les coureurs sont invités à se vêtir de ce que bon leur semble, histoire de s'amuser. «*Le départ se fait devant la mairie avec un circuit jusqu'aux tennis, puis une descente par la Corniche des Crêtes, et l'arrivée place des Palmiers. Le tracé est urbain et sans difficulté particulière. Ainsi, une ou plusieurs boucles sont à parcourir selon le circuit choisi* » reprend M. Château.

### TROIS PARCOURS

**• Une course d'éveil athlétique pour les 7-10 ans, avec un parcours de 600 m (départ de la place des palmiers et arrivée au Forum Constantin).**

**• Une mini corrida pour les 11-14 ans, avec un parcours de 1,2 km (départ de la place des palmiers et arrivée au Forum Constantin).**

**• La Corrida de Noël avec un parcours de 5,8 km (5 tours du parcours mini corrida), avec un départ de la mairie et une arrivée au Forum Constantin.**

***• Le dossier d'inscription comprend le bulletin d'inscription complété, un certificat médical de moins d'un an ou licence en cours de validité, le règlement de 5 € pour la mini-corrida et de 5 € pour la corrida de Noël.***

### DES PARRAINS D'EXCEPTION

Grâce à de nombreux partenaires (Team MY TRIBE, parrain de l'événement, l'Association Familiale, qui ouvre une buvette, le COSEC, la M.J.C. de La Croix-Valmer et Lu Seven Street, une agence spécialisée en événementiel sportif et festif), de nombreux lots seront offerts aux participants. A noter que deux triathlètes professionnels français de haut niveau seront présents : Frédéric Belaubre, triple champion d'Europe de triathlon et Charlotte Morel, double championne de France de triathlon longue distance, en 2015 et 2016. •

### PROGRAMMME

**18h15 : Clôture des inscriptions**
**18h30 : Course d'éveil athlétique***
**19h : Mini-Corrida***
**19h30 : Corrida***
**20h30 : Remise des prix**
**** ravitaillement à la buvette après chaque course.***

INTERVENTION RAPIDE

ÉTUDE & DEVIS GRATUITS

# AZUR TOITURE

Florent MIRALLES & Fils

## FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN

HYDROFUGE DE FAÇADE - TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DE LA CHARPENTE
RÉFECTION ET RÉNOVATION DE TOITURE - PEINTURE ET RÉNOVATION DE FAÇADE
POSE DE GOUTIÈRES : PVC - ZINC & CUIVRE - MAÇONNERIE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - TRAITEMENT DES BOIS DE CHARPENTE - DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DES TUILES

LA CRAU CHEMIN LONG - COGOLIN 19 RUE GAMBETTA

AZURTOITURE2604@GMAIL.COM

WWW.AZUR-TOITURE.FR

06 28 46 79 71